

## Analyse syntaxique d'un corpus

## d'Henri Michaux : le cas des piles paradigmatiques

**Auteur** : Mommer, Lucas

**Promoteur(s)** : Mazziotta, Nicolas

**Faculté** : Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme** : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique

**Année académique** : 2019-2020

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/9460>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



**Université de Liège**

Section de langues et lettres françaises et romanes

Faculté de Philosophie et Lettres

**Analyse syntaxique d'un corpus d'Henri Michaux :**  
***le cas des piles paradigmatiques***

Promoteur : **NICOLAS MAZZIOTTA**

Lecteurs : **GÉRALD PURNELLE**

**SÉMIR BADIR**

Mémoire soutenu par **LUCAS MOMMER**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et littératures françaises et  
romanes à finalité didactique

**Année académique 2019-2020**

Sont remerciés

HENRI MICHAUX à titre posthume,  
pour avoir assis des forteresses à franchir

MONSIEUR NICOLAS MAZZIOTTA,  
pour sa bienveillance et sa rigueur empreinte d'indulgence

LE JURY,  
pour l'intérêt et le temps accordés à ce travail

MA MÈRE,  
pour le présent des Œuvres complètes

*J'ai remarqué que dans les travaux entrepris selon cette  
discipline [la linguistique] il y a du bon... et de l'inefficace.*

HENRI MICHAUX

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	6
<b>1.1 Présentation du travail</b> .....	6
<b>1.2 Présentation provisoire des piles paradigmatiques</b> .....	6
<b>1.3 Les particularités du texte chez Henri Michaux</b> .....	7
1.3.1 L’oralité et la démarche du G.A.R.S.....	7
1.3.2 Un certain hermétisme .....	8
<b>1.4 Définition de la question</b> .....	9
1.4.1 Remise en question de l’antagonisme entre oral et écrit.....	9
1.4.2 Méthode générale.....	12
<b>1.5 Corpus étudié</b> .....	12
1.5.1 Présentation du corpus et de l’échantillonnage .....	12
1.5.2 Le sous-corpus de la drogue.....	14
1.5.3 Aperçu du « style mescalinen ».....	15
1.5.4 L’intérêt de la critique .....	16
1.5.5 L’objectif poursuivi par le traitement de ce sous-corpus.....	17
<b>1.6 Plan du travail</b> .....	18
<b>2. Méthodologie</b> .....	19
<b>2.1 Introduction et plan</b> .....	19
<b>2.2 Notions préalables</b> .....	19
2.2.1 Négligence volontaire de la ponctuation .....	20
2.2.2 La rection.....	20
<b>2.3 Axes paradigmatique et syntagmatique</b> .....	22
2.3.1 Perturbations syntagmatiques .....	23
2.3.2 Les piles : une ouverture de l’axe paradigmatique .....	24
<b>2.4 Microsyntaxe et macrosyntaxe</b> .....	26
2.4.1 Présentation et plan .....	26
2.4.2 Microsyntaxe : présentation et unités .....	27
2.4.3 Valences verbale et nominale .....	31
2.4.4 Lourdeur des syntagmes .....	33
2.4.5 Macrosyntaxe : présentation et unités .....	34
2.4.6 Le <i>noyau</i> : unité macrosyntaxique minimale .....	36
2.4.7 Pré-noyau et post-noyau : présentation .....	38
2.4.8 Éléments pré-noyaux .....	39

2.4.9	Éléments post-noyaux.....	40
2.4.10	Postfixes .....	41
2.4.11	Exemples d'application concrète de la macrosyntaxe .....	42
<b>2.5</b>	<b>Piles paradigmatiques : structure et propriétés.....</b>	<b>43</b>
2.5.1	Subdivision en couches .....	44
2.5.2	Niveaux de pile .....	45
2.5.3	Marqueurs de pile .....	46
2.5.4	Marqueurs de pile : cas complexes.....	49
2.5.5	De l'arbitrarité des interprétations .....	53
2.5.6	Empilements complexes .....	53
<b>2.6</b>	<b>Typologies du G.A.R.S.....</b>	<b>59</b>
2.6.1	Typologie sémantique .....	59
2.6.2	Typologie fonctionnelle.....	63
<b>2.7</b>	<b>Synthèse : typologie finale adaptée au corpus .....</b>	<b>64</b>
2.7.1	Typologie fonctionnelle.....	64
2.7.2	Typologie sémantique .....	66
2.7.3	Typologie structurelle .....	66
2.7.4	Exemples d'une classification sur base de la typologie finale.....	72
<b>3.</b>	<b>Analyses et comptes rendus .....</b>	<b>74</b>
<b>3.1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>74</b>
3.1.1	La démarche poursuivie .....	74
3.1.2	Plan du chapitre .....	75
<b>3.2</b>	<b>Analyses rédigées .....</b>	<b>76</b>
3.2.1	<i>Chant huitième</i> .....	76
3.2.2	<i>À coups de traits zigzagants</i> .....	79
3.2.3	Constats.....	83
<b>3.3</b>	<b>Résultats généraux comparatifs .....</b>	<b>84</b>
3.3.1	Exploitation contrastive par tableau .....	85
3.3.2	Présentation des données.....	86
3.3.3	Constats congruents.....	93
<b>3.4</b>	<b>Construction textuelle : continuité et rupture des piles .....</b>	<b>94</b>
3.4.1	Les ruptures de piles .....	95
3.4.2	Une congruence entre piles et textes ? .....	96
<b>3.5</b>	<b>En guise de synthèse : bilan de la méthode .....</b>	<b>98</b>

<b>4. Exégèse littéraire</b> .....	100
<b>4.1 Introduction</b> .....	100
<b>4.2 Les piles mescaliniennes : <i>nove sed non nova</i></b> .....	100
<b>4.3 Les piles paradigmatiques comme reconquête de la <i>pensée</i> perdue</b> .....	103
4.3.1 L'opposition entre langue et pensée.....	103
4.3.2 Les piles en tant que manifestations de la pensée .....	105
<b>5. Conclusion et élargissement</b> .....	108
<b>6. Bibliographie</b> .....	111

---

## 1. Introduction

---

### 1.1 Présentation du travail

Ce mémoire est une application d'un outil d'analyse et de structuration de la langue orale, les piles paradigmatiques, à un corpus donné : six recueils d'Henri Michaux. En rédigeant ce travail, je poursuis un objectif triple : dans un premier temps, présenter l'adaptation à mon corpus écrit d'un outil développé pour analyser la langue parlée ; ensuite, réaliser une structuration de mon corpus sur base de cet outil et en faire l'analyse exhaustive ; enfin, rendre compte de façon synthétique de mes analyses pour en dégager une exégèse littéraire.

Je m'inscris donc dans une volonté de lier les pôles linguistique et littéraire des études de langues et lettres romanes.

### 1.2 Présentation provisoire des piles paradigmatiques

Bien entendu, une grande partie de ma méthodologie présentera ce phénomène en profondeur. J'en donne toutefois ici une brève description. On appelle pile paradigmatique le cas d'une même fonction syntaxique qui se trouve instanciée à plusieurs reprises, par des réalisations concurrentes. Ces itérations successives sont nommées *couches*, et ne sont pas restreintes en termes de nature grammaticale. La coordination en est un cas typique. Chaque couche sature virtuellement la fonction.

Ce phénomène survient sur l'axe paradigmatique, qui est le lieu des potentialités dans l'apparition des unités lexicales. Quant au terme de pile, il correspond à la schématisation visuelle des couches en liste verticale.

Ainsi les exemples suivants, deux piles de compléments de *croix* et de *débouchait* :

- a. Immense croix { qui maudit nos radeaux  
                  { qui défait nos esprits  
                  { qui prépare nos tombeaux (A : 18)
- b. Ça débouchait { ainsi.

Mais { plus violemment,  
      { plus électriquement,  
      { Plus fantastiquement. (A : 66)

### 1.3 Les particularités du texte chez Henri Michaux

#### 1.3.1 L'oralité et la démarche du G.A.R.S.

À l'origine de ce travail, il y a la lecture d'un article de Claire Blanche-Benvéniste (1991) sur l'oral et la recherche poétique de certains auteurs contemporains. L'article s'inscrit dans le cadre général du G.A.R.S.<sup>1</sup>, dont l'autrice fait partie, et qui propose des méthodes de transcription, d'analyse et d'interprétation de la langue parlée.

Dans son article, elle met en lumière, chez une partie des poètes contemporains, et chez Henri Michaux en particulier, une tendance à recourir à des structures typiques de l'oralité. L'article dresse une liste de celles-ci, parmi lesquelles des énumérations paradigmatiques, des interruptions d'énoncé, ou encore des retours en arrière pour corriger le discours produit. Ces manifestations d'une recherche d'un « mieux dire » par le locuteur sont regroupées sous le terme d'*oral tâtonnant* (1991 : 64).

Surtout, l'article montre que Michaux a conscience de cet emploi et cet agencement si particuliers de la langue. Il produit lui-même des commentaires métalinguistiques, qu'il livre la plupart du temps en même temps que son expérience de la drogue<sup>2</sup>, entremêlant réflexions et descriptions des hallucinations. Par exemple dans *Les Grandes épreuves de l'Esprit* :

« Les mots viennent. Des mots. Pas ceux que je voudrais. Pas reliés comme il faudrait. Pas dans l'ordre qui conviendrait. Ne formant de la phrase recherchée qu'un bout, que des bouts, des membres (...) Je lutte pour rectifier, pour remettre sur le rail » cité dans (Claire Blanche-Benvéniste, 1991 : 52).

Ceci intéresse particulièrement l'autrice, qui relève que « le travail du linguiste observateur de l'oral rejoint les recherches de certains poètes contemporains, qui,

---

<sup>1</sup> Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

<sup>2</sup> L'œuvre d'Henri Michaux a consacré plusieurs recueils à la description des effets des drogues, en particulier la mescaline. Ce point sera abordé plus en détails dans ce chapitre.



comme Henri Michaux en particulier, nous aident à voir que ce qu'on voulait un peu facilement attribuer à l'oral concerne aussi l'écrit, et l'ensemble de la langue » (1991 : 52).

Les textes d'Henri Michaux et la recherche poétique qu'ils induisent semblent donc pouvoir élargir le champ d'étude du G.A.R.S. pour traiter du français parlé, notamment en intégrant dans leur corpus des textes combinant à la fois une reconnaissance littéraire (qui fait parfois défaut à la langue orale), un support écrit et des tournures oralisantes. Réciproquement, l'introduction d'outils destinés à analyser des structures non prévues par la grammaire traditionnelle ouvre un champ nouveau dans l'étude de cette production littéraire. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce travail.

### 1.3.2 Un certain hermétisme

Lire Henri Michaux est complexe. Je ne révèle ici rien de nouveau : il existe déjà une multitude d'études scientifiques sur les obstacles qui peuvent se dresser entre son œuvre et le lecteur. La barrière la plus tangible est sans doute lexicale, qui se dresse dans des textes empreints de néologismes, comme par exemple *Rencontre dans la forêt* : « Il la déjupe ; puis à l'aise il la troulache, la ziliche, la bourbouse et l'arronvesse [...] » (I : 416)<sup>3</sup>

Toutefois, cette première difficulté est contournable sitôt que l'on peut associer ces néologismes à des catégories grammaticales, ici des verbes – et la suggestivité des sonorités fait le reste. Il existe en revanche un autre type d'hermétisme chez Michaux, d'ordre syntaxique celui-là, et qui parfois se greffe au premier. Par exemple :

- a. *Vous marchez dessus et ils se retrouvent entiers, mais un os situé presque au tiers de l'échine (partant de la queue) si celui-là est touché, un os pas bien gros, mais celui-là broyé, l'animal tombe comme un paquet [...] (A : 11)<sup>4</sup>*
- b. *Immense voix pour rien, pour le linceul, pour s'écrouler nos colonnes. (A : 18)*

---

<sup>3</sup> La référence en chiffre romain indique les Œuvres complètes à la Pléiade. Cette notation sera précisée avec la présentation du corpus.

<sup>4</sup> La référence A renvoie aux annexes.

- c. [...] un jour, un jour j'en suis persuadé et pas si loin et heureux les gaillards qui les contempleront, un jour on les verra. (A : 38)

Ces extraits montrent des cas d'agrammaticalité apparente (*pour s'écrouler nos colonnes*) et, plus généralement, de rattachements incertains entre les différentes unités syntaxiques. Or, les outils que j'emprunte à la langue parlée me permettront de poser des analyses à des niveaux syntaxiques autres que la seule grammaire scolaire, et donc de prendre en charge ces cas problématiques.

Une fois que mes analyses auront suffisamment démêlé ces nœuds syntaxiques, je tâcherai de montrer les tâtonnements et les étapes de cette construction textuelle obscure. L'un des objectifs de mon exégèse sera ensuite de tenter de lui restituer une partie de son sens.

## 1.4 Définition de la question

### 1.4.1 Remise en question de l'antagonisme entre oral et écrit

Il peut sembler déroutant de recourir à des outils destinés à la langue parlée pour décrire un corpus littéraire écrit. Cette confusion tient sans doute à deux clichés tenaces de la grammaire, qui voudraient que la langue orale soit emprunte de « fautes », tandis que l'écrite serait garante de la norme et d'une pureté linguistiques. Je propose ici un résumé de Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean (1987 : 20-29 & 86-90) et Claire Blanche-Benvéniste (1997 : 5-17). Ces travaux vont dans le sens d'une réévaluation des liens entre parlé et écrit, en distinguant une nuance basée sur l'intention du locuteur plutôt que sur le mode d'énonciation.

Encore à l'heure actuelle, la langue parlée souffre de nombreux clichés. Dans une culture francophone où l'écrit prédomine, elle est souvent synonyme de langue « fautive » ou « honteuse », qui n'a pas sa place dans toutes les situations ni pour tous les sujets. Pour les autrices, cela « correspond à une sorte de mythologie des représentations orales et écrites de la langue » (1987 : 21). Subsiste l'idée tenace que la langue parlée ne devrait pas être représentée à l'écrit, distinction à laquelle elle ne peut prétendre sinon comme caricature d'elle-même.

Surtout, la pensée générale et spontanée tend à supputer que plus une personne serait dotée d'une formation intellectuelle et culturelle solide, plus elle aurait tendance à délaissier les tournures fautives de la langue orale, dont la familiarité ne conviendrait qu'aux personnes moins éduquées. Mais rien n'est plus faux puisque la plupart des locuteurs partagent beaucoup de conventions orales similaires, et ce, indifféremment de leur niveau de maîtrise linguistique.

Pour Claire Blanche-Benvéniste (1997 : 6-7), l'opposition entre parlé et écrit est bien plus complexe, et devrait davantage prendre en compte les variations entre différents registres de langue. Il peut en effet exister une langue parlée soignée (par exemple, celle des rhéteurs romains antiques) et une langue écrite qui ne l'est pas (notamment les modes de communication qui présupposent le recours aux abréviations). L'opposition tiendrait donc davantage du contexte de production de l'énoncé que de son mode oral ou écrit.

Le monopole de la légitimité par la langue écrite n'est d'ailleurs pas exact, puisque la langue parlée pénètre encore l'écrit, notamment pour rendre compte de phénomènes tels que la prosodie ou l'intonation : « Le point d'exclamation, la virgule, la majuscule ou les guillemets fournissent des équivalents approximatifs de plusieurs sortes de phénomènes oraux » (Claire Blanche-Benvéniste, 1997 : 11).

Dans cet ordre d'idée, les conventions linguistiques mêmes ont posé un problème majeur à l'équipe du G.A.R.S., puisqu'elles sont surtout basées sur l'écrit. Dès lors qu'on veut analyser la langue parlée, des notions qui étaient aisément manipulables jusqu'alors se trouvent mises à mal. « Une des notions qui « saute », c'est celle de « phrase » ; impossible de découper dans le parlé quelque chose qui corresponde à la notion de phrase pour l'écrit. » (1987 : 89).

Malgré le problème qu'elle pose au grammairien qui souhaite prendre en compte la dimension orale de la langue, cette remise en question de certaines notions linguistiques (parfois basiques) est en fait très intéressante, puisqu'elle confronte la grammaire traditionnelle à ses propres limites, ou plutôt à ses limites telles qu'elles ont été fixées jusqu'alors par ceux que l'on pourrait nommer *les grammairiens de l'écrit*.

Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean ajoutent à ce propos : « [...] non seulement la grammaire du français parlé n'est pas faite, mais la description grammaticale du « français tout court » est pleine de lacunes. » (1987 : 86).

Pour analyser leurs corpus de langue parlée, les linguistes n'ont de toute façon d'autre choix que de le mettre préalablement par écrit, forme sous laquelle la langue est la plus aisément analysable (1997 : 2). Le travail du G.A.R.S. sur ce point est d'ordre philologique. Il n'y a donc plus lieu d'envisager l'oral et l'écrit comme deux langues différentes, mais bien comme deux modes de production complémentaires, tant pour la transmission d'informations que pour l'étude scientifique de cette même langue.

En conclusion, les deux ouvrages (1987 & 1997), et plus largement les avancées du G.A.R.S., montrent suffisamment combien, une fois dépouillée de ses mythes, la langue parlée est enrichissante – et nécessaire – pour les études linguistiques, et ce, quel que soit le mode de production de l'énoncé. Il ne faut plus reprocher à la langue parlée de rentrer imparfaitement dans le moule qu'a taillé une vision de la langue française basée sur sa production écrite, mais bien repenser ce moule même afin de le rendre apte à accueillir tous les phénomènes langagiers sans distinction. « Le recours au français parlé [...] allait permettre de faire une analyse grammaticale plus complète. » (1987 : 86).

Claire Blanche-Benvéniste (1997 : 2) précise d'ailleurs que ses chapitres sur la syntaxe et la macrosyntaxe donnent des résultats tout aussi pertinents pour la langue écrite que parlée. Ce seront justement ces notions que je convoquerai pour résoudre, chez Michaux, des cas du type :

- a. *Mais je m'obstinais, quoique ayant vu le mécanisme, à fournir ce que j'avais de meilleur, de plus intime, de plus henri michaux, si je puis dire.* (A : 66)
- b. *Il n'a pas de limite, il n'a pas de... pas de.* (A : 7)
- c. *Un sphinx douloureux, son regard insoutenable me pose une question.* (A : 41)

Dans ces extraits, l'interpénétration de l'oralité et de la visée littéraire est indiscutable. Des catégories syntaxiques sont utilisées à la place d'autres, le discours est interrompu par des précautions du locuteur-narrateur, des compléments à première vue indispensables manquent, et enfin, des unités apparaissent sans ordre ni relations

syntactiques apparents. Tout cela, pour être analysé, nécessite de n'être plus traité comme des fautes, mais comme des structures légitimes.

#### 1.4.2 Méthode générale

Après approfondissement du corpus, j'ai moi-même constaté qu'une forme de tâtonnement de l'oral y avait une récurrence et une richesse grammaticale particulièrement intéressantes : il s'agit des piles paradigmatiques. Ce phénomène a été présenté pour la première fois dans (Claire Blanche-Benvéniste et alii : 1979). J'emprunterai donc au G.A.R.S. la théorie et la structuration de cet outil, tout en en proposant une typologie personnelle, adaptée aux particularités de mon corpus. Je procéderai alors à l'analyse exhaustive du corpus schématisé. Cette partie de ma démarche ne dépassera pas le cadre grammatical.

Une fois que j'aurai dégagé les principaux résultats de mes analyses syntaxiques, je pourrai initier une approche plus subjective des textes en vue d'une exégèse littéraire. Celle-ci se focalisera sur les éventuelles particularités du sous-corpus de la drogue, en associant études des piles paradigmatiques et action des psychotropes, avant d'envisager la conscience de Michaux de sa propre syntaxe à travers ses réflexions métalinguistiques.

Ceux-ci sont toutefois hypothétiques, et ne doivent pas être forcés. Il s'agit bien ici de rendre compte d'une démarche scientifique : la perception qu'a l'auteur de sa propre syntaxe suffit à justifier l'approche du syntacticien, et sous-tend tout ce travail.

### 1.5 Corpus étudié

#### 1.5.1 Présentation du corpus et de l'échantillonnage

Le corpus est retranscrit partiellement dans les annexes. Par souci d'économie pour mon lecteur, seuls les extraits des textes présentant un intérêt pour ma recherche ont été retranscrits. Une longueur relative du texte est donnée en nombre de phrases à titre indicatif. Lorsque certains textes sont reproduits intégralement, cela est

mentionné. De même, lorsque des textes sont versifiés, cela est stipulé et une séparation typographique des vers est proposée par le symbole « / ». Les annexes présentent mon corpus avec une structuration visuelle et référencée des piles paradigmatiques, qui sera exposée au chapitre suivant.

Le corpus est composé de 128 textes sélectionnés parmi six recueils : *La nuit remue* (1935), *Mes propriétés* (1930), *Épreuves*, *Exorcismes* (1945), *Passages* (1950), *Misérable Miracle* (1956) et *Paix dans les brisements* (1959). Tous les recueils ont été consultés dans *Œuvres complètes d'Henri Michaux*, en trois tomes aux éditions de la Pléiade. Par souci d'économie, les extraits tirés de ces recueils seront référencés directement par rapport au tome en question, désigné en chiffre romain (I pour le tome 1, II pour le tome 2 et III pour le tome 3) suivi de la pagination. Pour citer un recueil en particulier dans le corps du texte, j'utiliserai l'acronyme des initiales de son titre.

Comme les recueils présentent des longueurs diverses, tant en termes de pages que de textes, leur traitement exhaustif eût engendré des analyses contrastives biaisées. J'ai donc préféré prélever dans chaque recueil un échantillonnage de façon équitable et arbitraire. J'espère ainsi convaincre que la sélection a été la plus impartiale possible, et n'a en aucun cas servi une quelconque hypothèse initiale. Il a été procédé comme suit : de chaque recueil, 25 textes ont été sélectionnés au maximum, à l'exception de *PDLB*, qui n'en comportait que trois (d'une longueur cependant assez importante). Dès à présent et pour le reste du travail, mon utilisation de *recueil* désignera la sélection partielle réalisée et non le recueil complet.

À partir du début de chaque recueil, j'ai sélectionné les textes par suites consécutives de trois : le premier, le deuxième, le troisième, le septième, le huitième, le neuvième, le treizième, etc, jusqu'à obtention des vingt-cinq textes. La sélection a donc parfois été arrêtée avant la fin du recueil en question. La numérotation des textes dans les annexes indique leur position dans le recueil, non dans la sélection opérée. Lorsqu'un titre est donné pour un texte, il a été conservé. Les références aux annexes sont données par (*A : page*).

Certains textes sont regroupés en un ensemble désigné par un macro-titre, par exemple *La marche dans le tunnel* (I : 798), qui contient vingt-trois sous-parties. Dans ce cas, j'ai continué la sélection par suite de trois à l'intérieur du grand ensemble (et non en sélectionnant l'ensemble complet comme un seul texte). Cette distinction a été facilitée par certaines marques typographiques de séparation entre les textes comme les astérisques ou les pointillés, de sorte que les sous-parties étaient à chaque fois identifiables.

### 1.5.2 Le sous-corpus de la drogue

Comme je l'ai dit, la plupart des commentaires métalinguistiques de Michaux prennent principalement place dans les écrits liés à la drogue. Il est donc intéressant, dans le cadre de ma question, d'étudier tout particulièrement les piles paradigmatiques dans ces recueils où Michaux pose la question des limites du langage.

Pour rendre compte au mieux de la spécificité de ce sous-corpus, je commencerai par présenter les cinq ouvrages majeurs et leur structure textuelle. Je donnerai ensuite un aperçu de l'influence que ces substances ont pu avoir sur la pensée et la syntaxe de Michaux. Enfin, je référencerai quelques réflexions intéressantes de critiques qui ont nourri mon intérêt grammatical pour ces textes.

L'ensemble mescalinen est composé des cinq recueils suivants : *Misérable miracle* (1956), *L'infini turbulent* (1957), *Paix dans les brisements* (1959), *Connaissance par les gouffres* (1961) et *Les grandes épreuves de l'esprit* (1966). Ces recueils mêlent comptes rendus directs d'expériences hallucinogènes par diverses substances psychotropes et commentaires a posteriori sur leurs effets.

Les comptes rendus sont fournis par des prises de notes au moment de l'état alternatif, qui sont ensuite retravaillées et « resyntaxisées » par Michaux. Il dit ainsi :

- a. *Faute de pouvoir donner intégralement le manuscrit [...] on s'est trouvé en grande difficulté devant le mur de la typographie. Tout a dû être récrit.* (I : 619)

Et en effet, la sélection est partielle : 150 pages de notes peuvent n'aboutir qu'à 32 pages de scription finale (I : 619). On ne peut donc affirmer que chaque page de ces

recueils est directement rédigée sous influence hallucinatoire : les brouillons et réécritures s'entremêlent confusément. Il conviendra de parler ici de recueils pas uniquement *par* la drogue, mais aussi *sur* la drogue.

*MM* et *IF* présentent la particularité de notes en marge. Elles font partie intégrante de la rédaction mais sont ainsi isolées typographiquement. La plupart du temps, elles correspondent à un commentaire laconique sur une caractéristique de la substance ingérée ou de la vision qu'elle provoque, par exemple : « Le Ha. me restructure différemment » (I : 720). Ces notes ont été incorporées au corpus avec les textes qu'elles accompagnent.

### 1.5.3 Aperçu du « style mescalinen »

Si libération poétique il y a par l'action de la mescaline, cela ne semble pas se faire sans heurt. Ainsi :

- a. *Les difficultés insurmontables proviennent de la vitesse inouïe d'apparition, transformation, disparition des visions ; de la multiplicité, du pullulement dans chaque vision ; des développements en éventail et en ombelles, par progressions autonomes, indépendantes, simultanées (en quelque sorte à sept écrans) ; de leur genre inémotionnel ; de leur apparence inepte et plus encore mécanique : rafales d'images, rafales de 'oui' et de 'non', rafales de mouvements stéréotypés. (I : 620)*
- b. *La Mescaline et moi, nous étions plus souvent en lutte qu'ensemble. [...] Pour se plaire à une drogue il faut aimer être sujet. Moi je me sentais trop « de corvée ». (I : 621)*

Michaux souligne néanmoins les modifications importantes qu'elle induit à la pensée, et qui auront une répercussion sur le langage :

- c. *Liée au verbal, elle [Mesc] rédige par énumération. Liée à l'espace et à la figuration, elle dessine par répétition. Et par symétrie (symétrie sur symétrie). (I : 674)*
- d. *Les adjonctions à la pensée principale se font phénoménalement vite, les corrections encore plus vite, des retours en arrière comme l'arrière, retombent fulgurants sur ce qui était resté dans l'ombre et qui resplendit de la dernière évidence (I : 676)*

En attendant d'y revenir dans l'exégèse, j'ai donné ici ces quelques bribes, afin que le lecteur puisse déjà se faire une idée des modifications profondes ressenties par Michaux durant ces séances d'écriture, et des perturbations que l'on peut s'attendre à rencontrer sur le plan grammatical, particulièrement syntaxique. Je ne peux que



suggérer de compléter cette figuration par la lecture d'un bref extrait des annexes, par exemple **E.II.20**, qui donnera une idée concrète du style.

#### 1.5.4 L'intérêt de la critique

La période littéraire initiée par les recueils de la drogue constitue-t-elle un point de rupture, un changement de direction dans l'œuvre de Michaux ? Il semble ne pas y avoir de consensus de la part des critiques sur la question.

Défendant la thèse de la continuité, Brigitte Ouvry-Vial écrit : « Élan, vision, extase, rupture d'avec les mots et construction d'un langage, investigation agressive et dévotieusement exhaustive de ce qu'il y a de merveilleux en l'homme. Refus de pactiser, désir de sortir de lui-même, de briser sa camisole pour se retrouver plus loin, plus haut, de balayer le passé pour s'ouvrir au nouvel inconnu... On n'en finirait pas de recenser l'ensemble des aspects qui constituent la démarche générale de Michaux et se donnent à voir dans ses livres parmi lesquels les récits commentaires d'expérience de drogue ne constituent pas une entreprise à part » (1989 : 204).

Raymond Bellour (2011 : 401), éminent spécialiste de l'auteur (il est responsable de son édition de la Pléiade en trois volumes), envisage pour sa part l'expérience de la drogue dans la continuité de celle du voyage, thématique chère à Michaux et assidûment exploitée dans *Ecuador* (1929), *Un Barbare en Asie* (1933) et *Plume* (1938) pour les récits réels, *Ailleurs* (1948) pour les imaginaires.

Enfin, Muriel Pic (2016 : 145) relève des publications sur les drogues par Michaux avant cette période charnière. Il s'agit d'auto-observations à visée scientifique, publiées en 1937 d'abord puis à nouveau en 1962. Ajoutons à cela le texte *L'éther*, publié en 1935, et qui décrit les effets du psychotrope (I : 449). Michaux affirmera, dans la postface de *MM*, qu'il avait alors ingéré cette substance à plusieurs reprises (II : 767). Pour ces critiques, le cas des drogues ne semble donc pas nouveau.

À l'inverse, certains y ont vu l'émergence d'une trajectoire littéraire radicalement nouvelle, en rupture totale avec ce que l'auteur avait pu déjà fournir.

Tout récemment encore, Isabelle Benguigui précisait que son corpus excluait l'« œuvre hallucinogène postérieure du second Michaux (dont *Misérable Miracle*, 1956 ; *L'Infini turbulent*, 1957 ; et *Connaissance par les gouffres*, 1961) » (2018 : 6).

Laurent Jenny place plutôt ce revirement littéraire sur le compte des changements opérés sur le plan du récit. Raymon Bellour rapporte sa pensée dans son ouvrage, disant que Jenny a notamment insisté « sur l'effet des notations marginales déroulées par Michaux en colonnes erratiques [...] sorte d'image mimétique du dérèglement vécu. [...] dès qu'on s'arrête étroitement au texte, à son "style", on voit bien à quel point, par ses moyens propres, ses liaisons-déliaisons, ses sautes ses associations, ses embardées, ses rythmes, bref, par toute sa machine du langage, il broie sans discontinuer la règle du récit auquel il se confie. » (2011 : 394).

La correspondance de Michaux à cette époque le montre d'ailleurs en butte à certains blocages littéraires. Ainsi : « Je n'y vois plus clair – ou plutôt je vois clairement que je me mords la langue » (Brigitte Ouvry-Vial, 1984 : 190). Selon ses propres renseignements autobiographiques, la décennie où commence la mescaline (1956) est d'ailleurs à mettre en parallèle avec une recrudescence de l'activité plastique au détriment de l'activité littéraire, vécue comme insatisfaisante (I : CXXXIV)<sup>5</sup>.

#### 1.5.5 L'objectif poursuivi par le traitement de ce sous-corpus

Il semble par conséquent exister un débat intéressant sur le statut particulier ou non des recueils mescaliniens dans la trajectoire littéraire de Michaux. Il s'agit là d'un champ de réflexion fertile, et que des données syntaxiques concrètes produites par ce travail pourraient enrichir. En intégrant deux recueils mescaliniens dans mon corpus, et en les mettant en perspective avec quatre recueils précédents, je pense proposer un échantillon représentatif de la production littéraire d'Henri Michaux.

Surtout, la sélection de recueils pré-mescaliniens et mescaliniens permettra une étude contrastive des piles paradigmatiques entre ces différents recueils lors de la phase

---

<sup>5</sup> La référence paginale est désignée ainsi dans l'ouvrage.

d'analyses. J'aurai donc des résultats grammaticaux ponctuels à apporter à la question dans laquelle prend place ce travail.

## 1.6 Plan du travail

L'étude que je viens d'introduire sera subdivisée en trois chapitres, chacun répondant à une démarche et des objectifs particuliers.

Je commencerai par la présentation de ma méthodologie. Celle-ci exposera le socle théorique au moyen duquel les analyses seront menées par la suite. Cette base théorique est une synthèse des outils et notions développées par le G.A.R.S. autour de l'oral et des piles paradigmatiques tout particulièrement.

Le chapitre des analyses rendra compte des résultats de trois façons successives : par deux exemples d'analyses rédigées, par des tableaux récapitulatifs à tendance statistique dont seront dégagés des constats et, enfin, par l'apport des piles à la construction textuelle. Un bref bilan de la méthode clôturera cette partie.

Enfin, je partirai des résultats syntaxiques obtenus pour esquisser une exégèse littéraire sur l'esthétique particulière des piles paradigmatiques dans le sous-corpus mescalinién, en particulier leur description indirecte par Michaux, qui les caractérise comme un phénomène du pôle mental (en opposition au langagier).

Une conclusion reprendra pour terminer les points essentiels du travail, en retenant les principaux résultats dégagés et en exposant plusieurs pistes d'enrichissement de la question, d'un point de vue grammatical et littéraire.

La bibliographie complète terminera le dossier.

---

## 2. Méthodologie

---

### 2.1 Introduction et plan

J'ai d'abord tenté d'analyser mon corpus au moyen d'un modèle d'analyse dépendancielle<sup>6</sup>. Cette méthode a montré vite des écueils face à l'oralité dont sont empreints les textes de Michaux. Pour pallier cela, ma méthodologie finale se base en grande partie sur les recherches en français parlé effectuées par Claire Blanche-Benvéniste et alii (1979), Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean (1987) et Claire Blanche-Benvéniste (1990, 1997, 2010), pour ne citer que les travaux fondateurs. Parmi tous ces outils, je me focaliserai sur les piles paradigmatiques, en rendant également compte toutefois des notions connexes indispensables.

Je présenterai donc les piles paradigmatiques de manière exhaustive, en commençant par les perturbations à l'œuvre sur les axes paradigmatique et syntagmatique, en passant par la nécessité de conjuguer microsyntaxe et macrosyntaxe et en exposant les complexités structurelles de l'outil. Enfin, j'établirai en guise de synthèse une typologie adaptée à mon corpus. La longueur de ce chapitre est justifiée par la complexité des notions convoquées et la volonté de rendre compte des choix qui ont été réalisés lors de la schématisation du corpus proposée en annexe.

### 2.2 Notions préalables

La grammaire étant une science dont la terminologie a été peu uniformisée, je tiens à présenter en prémisses à ma typologie plusieurs notions auxquelles j'aurai recours pour décrire les phénomènes abordés. Ce rappel est indispensable pour éviter toute confusion ultérieure.

---

<sup>6</sup> La théorie X-barre, sur base du cours de *Syntaxe du français* de Monsieur Nicolas Mazziotta.

### 2.2.1 Négligence volontaire de la ponctuation

Il me paraît judicieux de laisser de côté la ponctuation dans le cadre de la présentation de la méthodologie et des analyses. D'une part, parce que son importance est fortement remise en question dans nombre des travaux qui ont construit ma méthode, pour n'en citer qu'un : « Or, à notre connaissance, il n'a jamais été démontré que les différentes sortes de ponctuation délimitaient le champ de la syntaxe. Au contraire, depuis quelques années, des études remettent en cause la pertinence de la notion de phrase (graphique) comme unité délimitant le champ d'investigation de la syntaxe » (Benzitoun et alii, 2010 : 2066). D'autre part, parce qu'elle n'occupe aucun rôle clé dans les outils développés par le G.A.R.S., qui lui préfère le concept de *rection*.

Enfin, mon corpus atteste de nombreux cas où la *rection* s'étend sur plus d'une phrase, comme dans :

- a. *On s'enfuit alors, on est des milliers à s'enfuir. De tous côtés, à la nage ; on était donc si nombreux ! (A : 1)*

Où la séquence infinitive *à s'enfuir* réalise ses compléments dans la phrase suivante. En segmentant le texte par phrase, je commettrais ainsi l'erreur de couper dans des ensembles syntaxiques et de perdre une partie des liens essentiels qui les soutiennent.

Si le lecteur trouvera quand même une indication, dans les annexes, du nombre de phrases par extrait, c'est avant tout par souci de rendre compte de longueurs textuelles relatives.

### 2.2.2 La *rection*

Dans le cadre de mes analyses, j'aurai à décrire des groupements de mots organisés selon des liens de coordination et de subordination entre eux. Aux notions parfois floues de *proposition* ou de *construction verbale*, je choisis d'utiliser celle de *rection*. Cette notion appartient au champ de la microsyntaxe qui sera présenté plus en détails par la suite, mais j'en expose ici les grandes lignes pour déjà en faire usage. Néanmoins, j'aurai l'occasion d'y revenir par la suite.

Dans leur article, Benzitoun et alii (2010 : 2065-2080) présentent l'unité rectionnelle (plus simplement désignée par l'acronyme *UR*) comme « une unité construite autour d'une tête, qui n'est syntaxiquement dépendante d'aucun élément de rang supérieur dans un texte ou un discours donné. De cette tête dépend un ensemble d'éléments. Il s'agit donc d'une unité basée sur des contraintes imposées par les catégories grammaticales » (2010 : 2066).

Une UR est donc constituée d'une tête lexicale régissante à laquelle sont attachés des compléments régis. Elle peut être :

- nominale, si la tête est un substantif : *des fleurs roses qui embaument.*
- verbale, si la tête est un verbe fini : *les fleurs roses embaument.*

Autour de ces unités rectionnelles gravitent des éléments qui ne sont régis par aucune catégorie grammaticale. Ces éléments sont nommés *associés* et traités comme des UR à part entière (2010 : 2067).

Le système d'unités rectionnelles m'aidera à segmenter conceptuellement mon corpus pour mieux décrire les phénomènes rencontrés. Une UR est clôturée lorsqu'il n'est plus possible de lui attribuer de nouveaux éléments lexicaux sur base de liens entretenus avec la tête de l'unité ou ses éléments régis. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- a. *Ceci est une exploration. Par les mots, les signes, les dessins. // La Mescaline est l'explorée.*  
(A : 42)

Dans cet exemple tiré du corpus, nous distinguons deux unités rectionnelles, séparées par le signe //. Remarquons que la première joue sur un ensemble plus grand que la phrase. La segmentation a été opérée dès qu'il n'a plus été possible de rattacher syntaxiquement un élément de la seconde UR à un autre de la première. En d'autres termes, il s'agit de deux UR séparées car aucune n'influence les formes ou flexions prises par les éléments de l'autre : il n'y a pas de relation syntaxique visible.

## 2.3 Axes paradigmatique et syntagmatique

Claire Blanche-Benvéniste (1997 : 16-17) rappelle les deux axes selon lesquels analyser un discours, et qui ont été théorisés pour la première fois par Ferdinand de Saussure. On distingue d'abord l'axe syntagmatique, sur lequel s'enchaînent les différents éléments constitutifs du discours pour constituer un acte d'énonciation (pas nécessairement complet, comme nous le verrons par la suite). Cet axe syntagmatique est donc porteur d'un sens d'écriture ou de prononciation, et peut être symbolisé par une ligne horizontale. Il est aussi, en quelque sorte, inscrit dans une temporalité : il comprend un avant et un après. Le terme déroulement convient bien à cet axe, puisqu'il exprime l'idée de mettre les mots, les groupements de mots bout à bout pour obtenir un acte d'énonciation fluide. Une unité rectionnelle, même simple, constitue ainsi un déroulé sur l'axe syntagmatique :

- a. La présence réelle oblige l'observateur à [ça] (A : 39)

L'axe paradigmatique, au contraire, correspond plutôt à un déroulé vertical. Il représente une certaine « pause » dans la temporalité induite par l'axe syntagmatique, dont il interrompt momentanément la progression. Pour Saussure, il s'agit de « l'axe mémoriel des séries potentielles » (Claire Blanche-Benvéniste, 1997 : 16). Les arrêts sur l'axe paradigmatique, dans le cas de mon corpus, correspondent donc à une recherche lexicale : il s'agit d'évaluer la liste des possibilités de remplissage pour une seule et même fonction syntaxique. Ainsi :

- |   |  |
|---|--|
| b. <i>La présence réelle oblige l'observateur à</i> | <i>un certain maintien</i>             |
|   | <i>une certaine politesse</i>          |
|   | <i>une fierté</i>                      |
|   | <i>un raidissement</i>                 |
| <i>parfois</i>                                      | <i>une hostilité</i>                   |
|   | <i>une domination</i>                  |
| <i>enfin</i>  | <i>une intervention [...] (A : 39)</i> |

En reprenant et structurant l'exemple *a* (volontairement tronqué), l'exemple *b* nous montre l'ouverture d'une pile sur l'axe paradigmatique, pour le remplissage de la fonction de complément régi à *oblige* introduit par la préposition *à*. Pour chaque pile qu'il ouvre, le locuteur n'est censé sélectionner et réaliser qu'une seule instance lexicale.

Ces listes sont aussi vastes que la nature de l'élément lexical à introduire le permet (c'est-à-dire quasiment illimitées dans le cas des lexèmes, limitées dans celui des grammèmes). L'axe paradigmatique peut donc être envisagé comme un tiroir que le locuteur ouvre et duquel il tire un seul élément afin de construire son énoncé, les autres devant rester dans le tiroir. L'axe syntagmatique représente la succession de ces tiroirs.

La manipulation de ces deux axes est un procédé extrêmement courant, la plupart du temps inconscient, pour tout locuteur : un énoncé en construction laisse apparaître les traces de ces manipulations. Dans la langue écrite, ces traces sont censées être gommées lors de la réalisation illocutoire finale. Ce n'est pas le cas chez Michaux

### 2.3.1 Perturbations syntagmatiques

Je donne ici une présentation des perturbations qu'il peut exister sur ces deux axes et qui ont été rencontrées dans mon corpus.

Les piles paradigmatiques sont la principale perturbation de l'axe du même nom, que je place, au vu de sa récurrence dans mon corpus, au centre de mes analyses.

Sur l'axe syntagmatique, nous retrouvons les phénomènes suivants mis en gras :

- **Les marques d'incertitude** : *Dieu du blanc. **Non**, pas un dieu, un singe hurleur.* (A : 47)
- **Les précautions lexicales** : *Ici éclatant et nu, exceptionnel dans un état exceptionnel, mais qui – **ou je me trompe fort** – est primitif et général* (A : 74).
- **Les ruptures** : *Il n'a pas de limite, **il n'a pas de... pas de.** Il ne va nulle part* (A : 7)
- **Les incises** : *[...] mais un os situé presque au tiers de l'échine (partant de la queue) si celui-là est touché, **un os pas bien gros**, mais celui-là broyé [...]* (A : 11)
- **Les parenthèses** : *Les présents dessins – **dois-je le dire ?** – sont des reconstitutions.* (A : 74)
- **Les reprises et corrections** : *La tape de la balle est rapide qui frappe le guerrier, **rapide et décisive*** (A : 26)
- **Les dislocations** : ***Cet autrefois impensable suicide**, l'humanité **le** peut, va le pouvoir.* (A : 28)



- **Les clivées** : *C'est « pourrait » qui compte, cette prodigieuse poussée de possibilités [...] (A : 45)*
- **Les pseudo-clivées** : *Ce qui devient gênant, c'est leur dimension, dimension de falaise [...] (A : 62)*

L'étude de toutes ces perturbations est justifiée par le fait qu'elles présentent de nombreuses occurrences au sein même des piles paradigmatiques, et quelquefois, contribuent à leur construction, comme par exemple :

- a. Il y en a { dont les courbes molles,  
**je veux dire** { dont les invitations aux expressions molles (A : 31)

Où l'on voit bien comment l'insertion d'une précaution lexicale (en gras) permet d'introduire une nouvelle réalisation de la fonction où prend place la pile.

Enfin, la combinaison de plusieurs de ces perturbations permet parfois d'expliquer certaines structures problématiques. Il est par exemple possible d'interpréter « il n'a pas de... pas de » comme un cas de reprise avortée, qui n'a pas abouti lexicalement.

Dans mes analyses, je n'accorderai cependant d'importance à ces phénomènes que lorsqu'ils surviennent dans le cadre d'une pile, en ignorant les occurrences isolées.

### 2.3.2 Les piles : une ouverture de l'axe paradigmatique

Ce type de phénomène a été assidûment étudié par l'équipe du G.A.R.S., qui le désigne par les termes d'*analyses en grilles*, de *bribes* ou encore d'*analyse en séries*. Pour les principaux travaux, voir Claire Blanche-Benvéniste et alii (1979) et (1990), Claire Blanche-Benvéniste (1995) et (1997), Mireille Bilger (1999 : 255-272) ou encore Gerdes & Kahane (2009). Pour une étude plus particulière du phénomène chez Henri Michaux, voir Claire Blanche-Benvéniste (1991 : 52-71).

Pour rappel, il s'agit de l'outil au centre de cette méthodologie et des analyses, dont la description servira de base pour tenter d'interpréter la constitution problématique du texte chez Michaux. L'empilement paradigmatique sera donc traité plus en profondeur par la suite, mais j'en présente déjà les grandes lignes.

Je rappelle donc que l'empilement paradigmatique consiste donc à donner, pour une seule fonction syntaxique, plusieurs réalisations possibles et concurrentes de cette même fonction. Un exemple typique donné par l'équipe du G.A.R.S. et tiré de leur corpus oral :

- a. *Ils ont des appareils pour pour vraiment pour savoir d'où ça vient pour déterminer vraiment la cause.* (1979 : 166)

L'équipe du G.A.R.S., sur base de cet exemple tiré de leur corpus oral, met en évidence le fait que la séquence prépositionnelle de but introduite par *pour* connaît quatre réalisations successives. Ils décident de les présenter visuellement comme suit :

- b. Ils ont des appareils pour  
pour vraiment  
pour savoir d'où ça vient  
pour déterminer vraiment la cause

Mireille Bilger précise que comme les différents segments d'une coordination « n'occupent qu'une seule et même place syntaxique en tant que constituants ou sous-constituants, [ils] se situent sur l'axe paradigmatique. » (1999 : 266).

Je donne ici un extrait de mon corpus présentant deux piles paradigmatiques :

- c. *Dans un parc de fleurs, de volailles, d'attrape-mouches, de petites collines et de semences huppées prenant leur envol, s'avance le gracieux géant hydrocéphale sur sa patinette. Patinette-voiturette, car on peut s'y asseoir mais point à l'aise [...] (A : 6)*

Où nous observons cinq réalisations successives du complément au nom *parc*. *Patinette* et *patinette-voiturette* constituent une seconde pile, et sont deux réalisations possibles du complément à la tête prépositionnelle *sur*. Ces deux occurrences se produisent dans deux phrases différentes, mais au sein de la même réaction.

Une propriété essentielle est que chacune de ces itérations sature l'emplacement qu'elle occupe. Ceci est visible au test suivant :

- d. *\*Dans un parc de fleurs de volailles*



d'ailleurs que ces deux niveaux ne sont pas nécessairement opposés mais plutôt complémentaires, et comment la conjugaison de ces deux champs me donne les outils pour traiter la plupart des analyses efficacement (Debaisieux et alii, 2008 : 6).

Dans cette sous-partie, je commencerai par décrire plus précisément le champ de la microsyntaxe, en repartant de la notion de rection que j'ai précédemment introduite et en considérant autant les rections verbales que nominales. Je décrirai ensuite les éléments du discours qui n'appartiennent à aucune unité de rection définie, nommés *associés*. Enfin, la notion de valence constituera une extension à la notion de rection.

Dans le cas de la macrosyntaxe, je commencerai par rendre compte des possibilités de traitement qu'elle ouvre en complément de la microsyntaxe. J'exposerai ensuite les diverses unités macrosyntaxiques, avant de finalement montrer comme ce deuxième niveau d'analyse peut aider à résoudre des cas complexes de mon corpus.

#### 2.4.2 Microsyntaxe : présentation et unités

La plupart des linguistes de l'oral ont traité de la microsyntaxe, et l'article de Benzitoun et alii (2010) constitue une bonne synthèse de l'état de la recherche. La définition de la microsyntaxe que je propose ici est directement inspirée de cet article.

La microsyntaxe y est définie comme le champ syntaxique qui « vise à décrire des constructions syntaxiques conçues comme des ensembles rectionnels complets » (2010 : 2067). La microsyntaxe s'appuie donc sur la syntaxe des catégories grammaticales pour décrire et catégoriser les liens de rection qui unissent (soit en les coordonnant, soit en les subordonnant) certaines parties du discours.

Cela signifie aussi que l'unité rectionnelle, présentée précédemment, est l'unité maximale que la microsyntaxe est capable de prendre en charge. Au-delà de celle-ci, les parties du discours sont régies par des liens que les catégories grammaticales ne caractérisent plus (c'est le niveau macrosyntaxique). La microsyntaxe est donc le lieu où se produisent les bribes et autres piles paradigmatiques.

## Syntaxe des catégories

La syntaxe des catégories est une approche de la syntaxe visant à décrire, sur base de critères formels et fonctionnels, les unités du discours (syntagmes) ainsi que les liens qui les régissent à l'intérieur et entre eux. Elle fournit un consensus de dénominations permettant aux grammairiens de produire un discours métalinguistique. La syntaxe des catégories distingue ainsi les natures (nom, adjectif,...) des fonctions (sujet, épithète,...).

## Rection verbale

Pour définir le cas particulier de la rection verbale, je synthétise ici les propos de Claire Blanche-Benvéniste et alii (1990) sur la syntaxe verbale, et de Claire Blanche-Benvéniste (2010).

Le cas de la rection verbale est plus particulièrement le cas d'une UR dont la tête est un verbe fini et dont dépend un certain nombre de compléments régis. La relation de *proportionnalité* (1987 : 41) est une excellente façon d'évaluer les potentialités de rection d'un verbe donné, c'est-à-dire de se rendre compte du nombre d'éléments régis de fonction différente qu'il pourrait gouverner. Cette méthode consiste à remplacer, autant qu'il est possible, les éléments régis par des pronoms équivalents ou des adverbes au comportement similaire. Comme les unités substituables sont assez vastes, on parle plutôt de *proformes* (1987 : 42).

Ainsi, l'UR verbale suivante :

- a. *Je voudrais quoi que ce soit, mais vite.* (A : 49)

Peut être réduite, par la relation de proportionnalité, à cette forme :

- b. *Je voudrais ça, mais ainsi.*

Où le pronom *ça* a remplacé *quoi que ce soit* et l'adverbe *ainsi* a remplacé *vite*. Il est donc possible pour un verbe donné de dégager autant d'emplacements pour des

compléments régis qu'il peut gouverner de proformes différentes. Claire Blanche-Benvéniste cite les principales proformes disponibles (1987 : 42), parmi lesquelles :

- Les pronoms clitiques : *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, me, te, se, le, la, les, lui, leur, y, en.*
- *Là, ainsi, alors, ceci, cela, ça, celui-ci, celui-là, qui, que, quoi, où, comment.*
- *Quelqu'un, quelque chose, quelque part, personne, rien, là, à ce moment-là.*

Bien sûr, parmi ces éléments régis, certains sont plus essentiels que d'autres au bon fonctionnement de l'unité rectionnelle.

Il est ainsi impossible de supprimer, tant en *a* qu'en *b*, le régi *ça* ou *quoi que ce soit*. Un énoncé du type *\*Je voudrais mais vite* donne un sentiment d'inachevé, sur le plan microsyntaxique du moins. À l'inverse, la suppression de la proforme *ainsi* est tout à fait acceptable. Cela invite à réfléchir sur la portée réelle de certains types de compléments (ou leurs équivalences en proformes).

On peut déjà constater que les proformes les plus essentielles à la rection verbale ne peuvent connaître qu'une seule instanciation sur un axe syntagmatique. Sitôt qu'un élément régi de type essentiel correspond à une proforme, la place qu'il occupe est saturée. Ceci est toutefois à nuancer en vertu d'une ambiguïté liée à certaines proformes de type pronom clitique.

On donne ainsi l'exemple suivant :

- c. *Je parle à son frère – je pense à son frère.*

Alors que les deux compléments régis *à son frère* peuvent être remplacés par une même proforme *lui*, il apparaît évident en *d* que ces compléments ne renvoient pas à la même fonction :

- d. *Je lui parle – je pense à lui*

Cette relation de proportionnalité permet donc une plus grande précision dans la description des éléments régis et donc du fonctionnement des unités rectionnelles.

Dans le cadre de mes analyses, ce recours aux pronoms présente de multiples avantages. D'abord, il permet de contourner une terminologie peu uniformisée pour décrire les fonctions syntaxiques, comprenant des termes tels que *complément d'objet direct*, *complément direct du verbe*, *circonstants*, *compléments circonstanciels*, et autres, dont plusieurs recourent parfois la même fonction et entretiennent ainsi une certaine ambiguïté. Je leur préférerai par conséquent les désignations plus générales de *modifieurs*. Ainsi, le terme *modifieurs verbaux* désigne l'ensemble des compléments régis admis par une unité réactionnelle verbale, englobant des natures aussi diverses que les syntagmes nominaux, prépositionnels, adverbiaux, etc et désignés par leurs proformes. Le verbe *donner* par exemple accepte en réaction des proformes aussi variées que *en*, *lui*, *leur*, *ça*,...

Ensuite, et c'est là l'usage principal que j'en ferai, la relation de proportionnalité permet d'identifier précisément quels types d'éléments régis peuvent être empilés sur l'axe paradigmatique dans le cadre de l'analyse en piles paradigmatiques. Soit l'exemple suivant :

e. *Emportez-moi sans me briser, dans les baisers [...] sur les tapis des paumes [...]* (A : 17)

Où l'on constate que *dans les baisers* et *sur les tapis des paumes* saturent chacun la place désignée par la proforme *là*. Il est ainsi impossible de transcrire :

f. \**Emportez-moi là [...] là*.

Le recours aux proformes permet donc de repérer plus efficacement les empilements paradigmatiques. Par ailleurs, il permet aussi de réduire des groupements syntaxiques très complexes ou lourds pour en faciliter l'analyse. Ainsi :

g. [...] *à nouveau une attention distribuée fébrilement, d'une certaine façon placidement aussi en mille points de cet édifice d'os qui ne tient que par plusieurs miracles quoique la plus petite partie soit solidaire à un millimètre près des éloignées.* (A : 34-35)

Dans cet exemple, le complément prépositionnel locatif surligné en gras peut être réduit à une proforme *là*, montrant qu'en dépit de la lourdeur syntagmatique, il n'y a pas de réelle difficulté d'analyse.

### 2.4.3 Valences verbale et nominale

#### Valence verbale

Comme je l'ai établi au point précédent, la rection verbale correspond à un verbe et à l'ensemble des éléments qu'il régit, y compris son sujet. Chacun de ces éléments est réalisable sous la forme d'un pronom. Parmi ces compléments verbaux, certains sont essentiels à la bonne construction de la rection, d'autres non : c'est notamment le cas des associés comme nous l'avons vu (se rapportant à la proforme *ainsi*, parmi lesquels les *circconstants*).

La valence désigne quant à elle « les éléments qui servent à caractériser le sens et la construction minimale du verbe » (Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean, 1987 : 45). La valence est donc la partie de la rection qui porte uniquement sur le verbe directement, et ne pourrait être supprimée. Chaque verbe possède sa propre valence, qui est étroitement liée à la lexicographie. Soit l'exemple suivant :

*Précipité constamment à des milliers de mètres de profondeur, avec un abîme plusieurs fois aussi immense sous moi, je me retiens avec la plus grande difficulté aux aspérités, je me retiens avec la plus grande difficulté aux aspérités,*

[1] { fourbu,

{ machinal,

{ sans contrôle,

{ hésitant entre le dégoût et l'opiniâtreté [1] ; [...] (A : 1-2)

Parmi les éléments construits par le verbe, on distingue un complément *ainsi* réalisé par la forme lexicale *avec la plus grande difficulté* (au statut différent donc d'un associé comme *Précipité constamment...*) et un complément de type *à ça* avec *aux aspérités*. Parmi ces deux compléments, le deuxième participe de la valence de *me retiens*. On parlera donc d'une valence en *à ça*. L'autre complément peut être supprimé sans altérer la construction verbale.



Il y a bien une valence à *retiens*, elle n'est simplement pas réalisée lexicalement et relève du contexte d'énonciation. On parlera alors de *valence à réalisation nulle* (1987 : 45). Pour les différents types de valence verbale, voir (1987 : 45 – 47).

Dans son dernier ouvrage, l'auteur indique que « les syntagmes verbaux contiennent des éléments qui développent leurs propres valences, ce qui déclenche des imbrications de constructions » (2010 : 119). Et en effet, les piles E.I. [13 – 18] illustrent extrêmement bien cette création progressive de nouveaux niveaux de pile « débloqués » par la valence d'un élément d'une couche précédente.

### **Valence nominale**

Je condense ici les propos de Claire Blanche-Benvéniste (2010) sur les usages de la langue parlée.

De la même façon que les constructions verbales acceptent un certain nombre de compléments régis, les constructions nominales acceptent également des modificateurs nominaux de natures différentes. Parmi les différentes natures de ces modificateurs nominaux, l'on retrouve :

- D'autres syntagmes nominaux en apposition : *l'homme requin* (A : 22)
- Des syntagmes prépositionnels : *compagnons de la cendre* (A : 20)
- Des propositions infinitives : *Roi pour connaître le clayonnage des humaines affaires* (A : 21)
- Des syntagmes adjectivaux : *année maudite* (A : 19)
- Des relatives : *année qui sera bientôt toute notre vie* (A : 19)
- Des participes présents ou passés : *année collée* (A : 19), *le front évanescent, flottant comme une écharpe* (A : 21)
- Des compléments absolus, bien que, comme je l'ai déjà dit, ont un statut particulier, proche des associés, qui ne leur permet pas d'être paradigmatiquement empilés avec les autres réalisations de la valence.

Toutes ces différentes réalisations d'une valence nominale peuvent entrer dans une même liste paradigmatique (encore une fois à l'exception des compléments absolus) puisqu'elles remplissent la même fonction de *modifieurs nominaux*. L'autrice dit ainsi : « Les relatives sont interprétées ici comme des nominalisations de constructions verbales, assumant des rôles de modifieur dans un syntagme nominal, comme le ferait un participe, un adjectif ou un complément prépositionnel » (2010 : 97). Ces relatives, comme elles contiennent un verbe, permettent en plus de jouer sur certains éléments de la rection verbale comme les temps, les aspects et les modes (2010 : 97).

Dans mon corpus, j'ai donc rencontré de nombreuses piles de modifieurs nominaux dont les couches étaient de natures grammaticales différentes, comme :

- a. D'autres **[1]** { hauts sur pattes  
 { avec de petits yeux d'épingles,  
 { rouges comme ceux des souris albinos  
 { véritables braisées montées sur tiges,  
 { ayant une expression d'indicible affolement **[1]** (A : 11)
- b. Année **[1]** { qui sera bientôt toute notre vie  
 { buveuse  
 { taraudeuse  
 { ornée de bernés **[1]** (A : 19)

#### 2.4.4 Lourdeur des syntagmes

Claire Blanche-Benvéniste esquisse en outre une typologie pour caractériser la « lourdeur » des syntagmes dans la fonction de modifieurs nominaux, allant d'une séquence légère avec une épithète antéposée (*les jolis enfants*) à des séquences syntaxiquement plus lourdes, comme une valence prépositionnelle du nom lexical (*la décision d'interner les enfants handicapés*). Chez Michaux, le cas de piles dont les couches témoignent d'une lourdeur syntaxique croissante est très fréquent, comme dans :

- a. **[1]** { Beau comme une petite plage /  
 { Beau comme une petite plage de lumière sur un objet usuel, laquelle petite plage doucement vous défonce le cœur, d'on ne sait quoi **[2]** { de vague,  
 mais { en somme de satisfaisant **[2]** (A : 25)



Pourtant, il existe des relations grammaticales que la microsyntaxe et les catégories grammaticales échouent à décrire. L'équipe du G.A.R.S. a donc théorisé et conceptualisé le domaine de la macrosyntaxe, un autre domaine d'analyse grammaticale. Claire Blanche-Benvéniste (1990 : 113-114) montre ainsi que dans un exemple du type :

- a. (a) Plus je cours (b) plus je deviens sportif

« Une relation de dépendance ou d'interdépendance s'exerce entre *a* et *b* [...] et pourtant *a* n'est pas régi par *b* ni *b* par *a* » (1990 : 113). Elle propose d'analyser ces relations sur un niveau d'étude grammaticale basé sur la force illocutoire, avec comme nouvelle unité minimale le *noyau*.

Comme Benzitoun et alii le précisent (2010 : 2067), la micro- et la macrosyntaxe sont des modules complémentaires et non nécessairement antagonistes. Ainsi, il est possible de se trouver dans les deux champs en même temps, et la conjonction de ces deux niveaux d'analyse permettra de traiter efficacement la plupart des phénomènes rencontrés dans mon corpus. Avant de donner des exemples concrets des possibilités d'analyse qu'ouvre la macrosyntaxe, je commencerai par présenter plus en détails ses composants que sont les noyaux, les prénoyaux, les postnoyaux et les postfixes. Pour présenter la terminologie des unités macrosyntaxiques, je synthétiserai ici les travaux de Claire Blanche-Benvéniste (1990 : 114 – 157), Benzitoun et alii (2010 : 2075 – 2090) et Debaisieux et alii (2008).

Le noyau a été présenté comme l'unité macrosyntaxique minimale. D'autres unités gravitent autour du noyau, jusqu'à former une unité maximale que Benzitoun et alii nomment *unité illocutoire* (2010).

Debaisieux et alii (2008 : 6) présentent ainsi la structure d'une unité illocutoire sous la forme :

*(Préfixe) Noyau (Postfixe) (Suffixe)*

Pour éviter toute confusion avec la terminologie lexicologique, je préférerai aux termes de *préfixe* et de *suffixe* ceux de *pré-noyau* et *post-noyau*. En outre, il faut préciser que les pré-noyaux, noyaux, postfixes et post-noyaux peuvent réaliser plusieurs fois leur séquence : il est par exemple possible de trouver une unité formée de trois pré-noyaux différents et d'un noyau. L'ensemble des trois unités *pré-noyau*, *postfixe* et *post-noyau* est couramment désigné par le terme d'*affixes*.

Je vais présenter chacun des composants en détails, avant de m'attarder sur les cas de noyaux plus complexes.

#### 2.4.6 Le *noyau* : unité macrosyntaxique minimale

Le noyau a été défini comme « l'unité minimale de macrosyntaxe, qui permet de former un énoncé autonome » (1990 : 114). En fonction du contexte, un nombre très restreint de mots, parfois un seul, peut porter la force illocutoire. Ainsi, « le noyau [...] est toujours une unité microsyntaxique, mais il ne s'agit pas toujours d'une UR. Il se peut [...] que la force illocutoire soit portée par une partie seulement d'une UR » (Benzitoun et alii, 2010 : 2070). On retrouve donc comme noyaux possibles (1990 : 114 – 115) :

- Des rections, des syntagmes verbaux, nominaux, adjectivaux ou prépositionnels
- Des éléments comme : *oui, non, pas question d'accord, tant pis, tant mieux*
- Des regroupements complexes

Il existe plusieurs propriétés des noyaux qui permettent, via des tests syntaxiques, de les repérer plus facilement. Prenons ainsi l'extrait suivant :

- a. *Au plus fort de son action la Mescaline apporte des images aveuglantes, des tranchées de feu ainsi que des hommes lointains ou lilliputiennement petits, animés d'un mouvement rapide, plus proche de celui des pistons d'un moteur que d'aucun geste d'homme. (A : 54)*

Avec la relation de proportionnalité, il est possible de réduire l'énoncé à la forme *À ce moment-là elle apporte ça*. Il est alors aisé d'identifier *elle apporte ça* comme le noyau. En effet, aucune unité plus petite ne saurait faire sens comme énoncé autonome, et *à ce moment-là* n'est pas indispensable non plus.

Or, le noyau peut par exemple être nié ou interrogé (Benzitoun et alii, 2010 : 2070) : *Est-ce qu'elle apporte ça ? Ce n'est pas elle qui apporte ça ?* On peut également lui attribuer un modal (1987 : 115) : *Elle va lui apporter ça.*

### **Noyaux complexes**

Ces regroupements complexes sont décomposables en unités microsyntactiquement bien formées, mais qui ne peuvent assumer seules la force illocutoire. Par exemple :

- a. Plus je marche plus je me fatigue

Où les deux verbes réalisent une valence quantifiante en *plus* en tête de rection verbale. Chacun des deux segments pris séparément est donc microsyntactiquement complet et autonome, mais pas macrosyntactiquement. Il n'est d'ailleurs pas possible de faire porter une modalité interrogative sur un seul des deux noyaux : elle affecte automatiquement l'ensemble complexe (1987 : 120). Dans mon corpus, j'ai par exemple rencontré :

- b. *Plus profonde était la transe, et forte la dose avalée, plus grande était la vitesse d'apparition [...] (A : 67)*

C'est également le cas avec des joncteurs symétriques du type *tantôt... tantôt..., ni... ni...*, etc. La présence de tels joncteurs corrélés indique toujours une organisation en séries, cette interdépendance pouvant être schématisée par une pile paradigmatique.

Autre groupement complexe : les noyaux peuvent être composés de réalisations lexicales en appelant naturellement une autre, comme par exemple *l'un... l'autre...* (1987 : 119).

Enfin, la relation *positif/négatif* dans un exemple du type *je me lève je me lève pas* est un cas de noyaux complexes, où chaque noyau possède le même élément lexical auquel il adjoint une modalité différente.

## Éléments obligatoirement noyaux

Parmi les structures fonctionnant obligatoirement comme noyaux (1987 : 127 – 129), on retrouve :

- Certains éléments spécialisés : *oui, non, d'accord, tant pis, tant mieux, pas question...*
- Une réaction verbale introduite par : *c'est que, heureusement que, peut-être que, ça fait que, bien sûr que, tant mieux si...*

## Groupements en série de noyaux nominaux

Un apport intéressant de la macrosyntaxe et de l'unité noyau est la possibilité de regrouper en séries certains noyaux nominaux suffisamment apparentés (1987 : 129). Cette propriété permet de résoudre un cas récurrent de mon corpus, où des séquences paraissent empilables sans toutefois correspondre à une fonction bien définie, puisqu'elles ne prennent pas place dans une réaction verbale canonique. Ces cas de « syntagmes-phrases » averbaux sont surtout récurrents dans les textes versifiés, comme :

- a. *Année / année maudite / [...] / année la narine au vent [...]* (A : 19)
- b. *Pétales ouvertes / pétales sans fin / parfumés du parfum de l'indicible / la fleur du perpétuel* (A : 76)

Qui sont alors empilables paradigmatiquement comme noyaux nominaux. Ce premier cas d'application concrète de la macrosyntaxe aux analyses de mon corpus montre comment la théorie du noyau permet de résoudre certains vides de la syntaxe des catégories en dégageant des liens microsyntactiquement invisibles.

### 2.4.7 Pré-noyau et post-noyau : présentation

Le prénoyau et le postnoyau n'ont pas d'autonomie macrosyntaxique : ils ont besoin de la présence d'un noyau pour exister et le précéder (prénoyau) ou le suivre (postnoyau). Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean (1987 : 127) proposent une

classification en trois groupes, en notant que « les séquences susceptibles d'avoir plusieurs statuts, aussi bien pré-noyau que noyau ou post-noyau, sont moins commodes pour la classification » (1987 : 116).

D'abord donc, les éléments qui, en raison de leur valence ou de leur sémantique, ne peuvent soutenir l'illocution à eux seuls et doivent fonctionner comme affixes. Citons par exemple des structures en *avoir beau + verbe*.

Ensuite, il y a les éléments qui fonctionnent occasionnellement comme affixes ou noyaux :

- Certaines séquences introduites par des conjonctions/locutions de coordination ou de subordination : *comme, de sorte que, puisque...*
- Certaines conditionnelles introduisant la cause ou la conséquence

De manière générale, on pourrait être tenté de penser que toute séquence à valeur subordonnée occupera préférentiellement une position de pré- ou postnoyau, mais le cas de subordonnées non régies capables d'occuper le rôle de noyau a été montré dans (Debaisieux et alii, 2008 : 7).

Enfin, il existe des groupements où plusieurs interprétations sont possibles, par exemple certains groupements complexes, appelés groupements en série (1987 : 117), comme *il y en a il y en a pas*. Dans ce cas, l'énoncé peut être interprété soit comme des noyaux juxtaposés mais indépendants, comme nous l'avons vu, soit comme des groupements du type *prénoyau + noyau*.

#### 2.4.8 Éléments pré-noyaux

Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean proposent une typologie des tournures et structures qui tendent à être considérées comme pré-noyaux.

Sont obligatoirement pré-noyaux des séquences construites par :



- *Avoir beau + verbe*
- *Comme...*
- *Quant à...* (1987 : 130)

Sont préférentiellement pré-noyaux des structures :

- *En au lieu que..., du moment que..., quand...*
- *En si...* (peut aussi fonctionner en post-noyau ou postfixe)
- Conditionnelles, particulièrement la première dans le cas d'un regroupement

Comme toujours, l'analyse syntaxique, même sur le plan de la macrosyntaxe, est affaire d'interprétations parfois concurrentes. Ainsi, il sera parfois possible d'analyser certains éléments de structures complexes soit comme des pré-noyaux, soit comme des noyaux. C'est l'intuition du contexte qui devra trancher dans ces cas (1987 : 133).

Pour décrire les unités macrosyntaxiques dans les exemples de cette sous-partie, j'adopterai la schématisation suivante :

*Pré-noyau 1 / pré-noyau 2 < noyau > postfixe / post-noyau 1 / post-noyau 2.*

#### **Exemples de regroupements pré-noyau(x) + noyau(x) du corpus :**

- Un sphinx douloureux < son regard insoutenable me pose une question >. (A : 42)*
- À coups de traits zigzagants, / à coups de fuites transversales), / à coups de sillages en éclairs, / à coups de je ne sais quoi, / toujours se reprenant, < je vois se prononcer >, < se dérober >, < s'affirmer > [...] (A : 51)*

#### 2.4.9 Éléments post-noyaux

Le post-noyau est le cas de la séquence macrosyntaxique qui survient après le noyau et se construit par rapport à lui. Les autres rendent compte des séquences spécialement post-noyaux rencontrées dans les corpus oraux, à savoir :

- Celles introduites par *car, tandis que* (non temporel), *de telle sorte que* (1987 : 136)

Parmi les séquences qui fonctionnent préférentiellement comme post-noyaux, mais qui peuvent également se trouver en pré-noyaux :

- Celles introduites par *parce que, puisque, bien que, quitte à, vu que, afin que* (1987 : 137)

Exemples de structures en noyau(x) + post-noyau(x) dans le corpus :

- a. *Si je peins des têtes affolées /, < ce n'est pas que je sois affolé dans ces moments ou que je me propose de m'affoler > **parce que pour une raison ou une autre, ça me plairait.** (A : 39)*
- b. *Les yeux incendiants du destin me regardent >, / **tandis que mon attention catapultée au dehors sur le sang qui ruisselle essaie d'avancer sur la corde raide du sang-froid et de la vérification et par-dessus le précipice mobile de me maintenir.** (A : 41)*

#### 2.4.10 Postfixes

Les postfixes sont des sortes d'ajouts, plus liés aux noyaux que les post-noyaux. Le postfixe ne peut cependant pas recevoir de modalités, contrairement au noyau (1987 : 140). Peuvent être postfixes (1987 : 141) :

- Des éléments nominaux : *intéressant > **la Patagonie***
- Des éléments verbaux : *plus personne > **on connaît***

Même si « l'ensemble de ces regroupements entre noyau et postfixe ne peut pas être décrit à partir de propriétés purement syntaxiques » (1987 : 141), les autrices présentent quelques exemples de groupements récurrents du type *noyau + postfixe*. Je rapporte ici les trois types de construction les plus récurrents (1987 : 141 – 144) :

- Verbe + associé : *elle avait des bijoux **ma mère.***

Ce type de regroupement permettra entre autre de décrire macrosyntaxiquement les dislocations, comme l'exemple le montre.

- Rection + verbe : *plus que deux **il t'en reste***
- Deux éléments non verbaux : *intéressant **la Patagonie***

### Exemples de groupements en noyau(x) + postfixe(s) dans le corpus :

- a. [...] *tandis qu'elle s'éloignait, sa voix, comme arrêtée et en suspens, je résidais encore en elle amoureusement* > **voix à peine formée, d'une timidité religieuse, propre à vous enlever à vous-même** [...] (A : 58)
- b. *C'est « pourrait »* > **qui compte** [...] (A : 45)

#### 2.4.11 Exemples d'application concrète de la macrosyntaxe

Pour des raisons de clarté et d'ergonomie, j'ai choisi de ne pas mettre typographiquement en évidence les diverses unités macrosyntaxiques dans ma présentation schématisée du corpus en annexes. J'y aurai toutefois recours pour résoudre des cas d'analyse complexes : même si seulement quelques exemples seront montrés clairement au chapitre suivant, la macrosyntaxe sous-tend donc néanmoins toute la schématisation du corpus.

Un premier exemple, qui a déjà été traité microsyntactiquement, est le cas des incises et parenthèses. Ce cas concret d'analyse a été relevé par Claire Blanche-Benvéniste et Colette Jeanjean, qui notent : « L'incise ne peut pas être étudiée à partir de la seule syntaxe, ni à partir de la macrosyntaxe uniquement ; le phénomène joue sur les deux domaines » (1987 : 146). Ainsi, dans :

- a. [...] *on peut reconnaître, dis-je, n'importe quoi, pourvu, condition unique, que ce soit en grand nombre* (A : 55)

La parenthèse *dis-je* peut être caractérisée comme un noyau indépendant survenant dans un autre noyau *on peut reconnaître n'importe quoi*, en interrompant momentanément son développement.

Par ailleurs, le passage au niveau macrosyntaxique permet de traiter plus efficacement certaines structures que la grammaire traditionnelle aurait tendance à considérer comme elliptiques, voire agrammaticales. À cet égard, les articles de Benzitoun et alii (2010) et Debaisieux et alii (2008) sont d'une grande pertinence : tous deux traitent du cas de la subordonnée sans principale (c'est-à-dire non régie), en proposant, par le recours aux unités macrosyntaxiques, de prendre en charge ce fait de

langue comme une structure canonique (2008 : 2). L'article de Debaisieux et alii a toutefois recours aux marques prosodiques et à un contexte extralinguistique pour justifier plusieurs statuts d'unités, notions caduques à l'écrit.

Repérer l'unité macrosyntaxique au sein de laquelle se développe une pile paradigmatique montre en outre que le noyau n'est pas toujours la séquence macrosyntaxique la plus « lourde », ni porteuse de la plus grande richesse textuelle (ceci a été, je pense, mis en évidence par les exemples donnés en structures à pré-noyaux et post-noyaux dans les points précédents). Une partie de la singularité textuelle et grammaticale de mon corpus se construit justement par un traitement parfois surprenant et inégal des diverses unités illocutoires.

## 2.5 Piles paradigmatiques : structure et propriétés

Dans cette sous-partie, je vais exposer une terminologie et un ensemble de propriétés propres aux piles paradigmatiques. Pour ce faire, je m'appuie essentiellement sur les travaux suivants : Claire Blanche-Benvéniste et alii (1979 : 163 – 204), qui définit un modèle de structuration visuel pour l'analyse des phénomènes de bribes, dont les piles paradigmatiques font partie ; Claire Blanche-Benvéniste (1995 : 7-33), qui propose une réflexion, à travers l'analyse de cas, sur ce qui est paradigmatiquement empilable et ce qui ne l'est pas ; enfin, Mireille Bilger (1999 : 255 – 272), dont les recherches sur la coordination m'aideront à comprendre l'articulation des piles paradigmatiques, particulièrement de leurs couches.

L'étude de ces points est indispensable, puisqu'elle vise à approfondir la compréhension et la manipulation du dispositif linguistique au centre de mon étude. Pour complexe et vaste que cette réflexion soit, j'espère l'alléger en ne traitant que les cas rencontrés dans mon corpus, dont il me faut lever les ambiguïtés en vue des analyses. Ces occurrences dans le corpus seront par ailleurs la source principale d'exemples au moyen desquels j'illustrerai les phénomènes.

Je commencerai par traiter de la subdivision en couches des piles paradigmatisées, en commençant par présenter les phénomènes « d'emboîtements » de piles paradigmatisées, appelés *niveaux de pile*. Je montrerai ensuite, grâce aux notions de réaction et de valence précédemment exposées, comment ces couches se construisent, les composants syntaxiques qu'elles peuvent prendre en charge et ceux qui, de par leur fonction dans la réaction, ne peuvent constituer des éléments valables des couches paradigmatisées.

Ensuite, je définirai les marqueurs de piles tout en présentant les différents rôles qu'ils peuvent occuper dans les piles paradigmatisées, notamment celui de coordinateurs de couches. Des cas complexes seront enfin abordés, dont la négation.

Je présenterai également les différentes valeurs sémantiques de piles telles qu'elles ont été définies par le G.A.R.S., en interrogeant la pertinence d'une telle typologie au regard de mon corpus. Je m'intéresserai pour finir aux cas d'ouverture et de rupture de piles, en tentant de discerner les possibilités d'une motivation syntaxique de ces ruptures.

### 2.5.1 Subdivision en couches

Soit l'exemple suivant :

a. M'éloignant davantage vers l'ouest, je vis des insectes

[1] { à neuf segments

{ avec [2] { des yeux [3] { énormes

{ semblables à des râpes [3]

et { un corsage en treillis comme les lampes des mineurs [2] [1] (A : 11)

Dans cet exemple, nous pouvons établir une première pile, [1], correspondant à la proforme *comme ça*, réalisation de la valence nominale d'*insectes*. Cette pile est formée de deux couches, comme schématisé. Concernant la distinction des couches, Claire Blanche-Benvéniste et alii indiquent qu'il y a lieu de terminer une couche « dès que s'arrête la séquence grammaticale » (1979 : 168). Cela signifie que sitôt qu'il est possible

de ramener un segment à un certain type de proforme, ici *comme ça*, la couche est complète. Une réalisation du type *des insectes à neuf segments avec des yeux [...]* réaliserait deux fois la proforme *comme ça*, respectivement pour *à neuf segments* et *avec des yeux [...]*.

Précisons encore que chacune de ces couches doit pouvoir correspondre à une réalisation satisfaisante de sa fonction dans le déroulé syntagmatique de l'énoncé. Chaque couche d'une pile paradigmatique est donc tributaire des règles propres à la syntaxe des catégories, en ce qu'elle entretient une relation microsyntaxique avec les éléments situés de part et d'autre de la pile (Claire Blanche-Benvéniste et alii, 1979 : 166). J'appellerai ces éléments *contextes gauche* et *droit*. En outre, la réalisation complète de l'axe syntagmatique par sélection d'une couche de pile est appelée *séquence maximale* (1979 : 167).

### 2.5.2 Niveaux de pile

Toujours en étudiant l'exemple *a* du point précédent, il est possible de distinguer, dans la deuxième couche de **[1]**, une nouvelle pile **[2]**, imbriquée dans la première. Les couches de cette pile équivalent à la proforme *ça*, réalisation du régime de la préposition *avec*. J'ai donc coupé la couche après l'obtention de la première équivalence à *ça*. La seconde couche est coordonnée à la première au moyen de *et* : je reviendrai sur ce rôle de joncteur au point suivant.

La première couche de **[2]**, *des yeux énormes semblables à des râpes*, contient encore une troisième pile, notée **[3]**. Sont empilées ici deux réalisations successives de la valence nominale d'*yeux*, correspondant à nouveau à la proforme *comme ça* ou *ainsi*. Une fois ce troisième niveau de pile fermé, c'est-à-dire quand il n'a plus été possible de dégager de nouvelle itération de la proforme ni de nouveau niveau de pile, le texte revient au niveau précédent pour réaliser la seconde couche de **[2]**, complétant ainsi cette deuxième pile. On pourrait également être tenté de voir dans cette dernière couche une nouvelle pile, qui empilerait *en treillis* et *comme les lampes des mineurs*







## Typologie des marqueurs de pile

J'ai décrit au point précédent une typologie de marqueurs de pile mise en place par Gerdes & Kahane. Pour autant, elle ne semble pas prendre en charge la totalité des cas mis en évidence dans mon corpus. Je propose donc ici une typologie plus exhaustive et mieux adaptée à mon étude.

- **Joncteurs**

- conjonctions de coordination ou locutions conjonctives y compris occasionnelles et corrélatives : *et, mais, ou bien, ou plutôt, à l'exception de, c'est-à-dire, autant dire, plutôt que, quoique, et aussi, soit... soit..., et... et..., ou... ou....*
- adverbess et locutions adverbiales : *puis, et puis, encore moins, et plus encore, ou peut-être, ou au moins.*
- adverbess de négation : *et non, ni, ni même, pas, non.*
- introducteurs : *c'est, ce n'est pas, ou si c'est, comme s'il y avait, il y en avait.*

- **Syntagmes adverbiaux paradigmatissants :**

- locutions et adverbess d'approximation : *comme, à la rigueur, une sorte de, en somme, d'une certaine façon, en quelque sorte, on aurait dit, on aurait plutôt dit.*
- adverbess de manière : *surtout, seulement, plutôt, même, peut-être, non plus, réellement, simplement.*
- adverbess ou locutions adverbiales d'aspect : *aussitôt après, toujours, enfin, souvent, parfois, d'abord, maintenant.*
- adverbess de relation logique : *quoique, peut-être, d'ailleurs, pourtant, avant tout.*
- adverbess de négation : *non, pas, non plus.*

- **Marqueurs discursifs :**

- parenthèses : *dois-je dire plutôt, il me semble, si je puis dire, je crois, ou je me trompe fort, paraît-il, ou si l'on veut.*

#### 2.5.4 Marqueurs de pile : cas complexes

##### Difficultés générales de la négation

Au cours de mes analyses, j'ai rencontré quelques difficultés avec les marques de la négation. J'ai tenté de trouver des méthodes de résolution dans les publications du G.A.R.S., notamment chez Mireille Bilger dans son traitement de la coordination (1999 : 255-272), en vain : le thème de la négation n'est pas réellement abordé. La levée des difficultés que je propose ici est donc le fruit d'une réflexion plus personnelle.

La grammaire scolaire classe les marques de négation traditionnelle telles que *non*, *ne*, *pas*, dans la catégorie des adverbes (Grévisse 1980 : 292). Gerdes & Kahane (2009) ont également précisé le rôle des adverbes de négation dans le cadre des piles paradigmatiques en les classant dans la catégorie des adverbes paradigmatiques. Il est toutefois des cas où leur usage semble plus complexe.

Dans ma recherche sur les négations, je traiterai indifféremment les particules *non* et *pas*. Le Grévisse note que « *non* est concurrencé par *pas*, surtout dans la langue parlée, mais aussi dans la langue écrite » (1980 : 292). Il est un seul usage de *pas* que nous distinguerons toutefois, et qui est le cas du déterminant indéfini, où il ne peut être remplacé par un *non* de sens équivalent. Par exemple :

- a. [...] *et pas de linceul / pas de Marthe ni de Marie / souvent même plus le cadavre* (A : 19)
- b. *Ne donnons pas une idée, pas une pièce à l'engrenage fou* (A : 49)

En a, *pas de* est une locution déterminative indéfinie équivalant à une quantité nulle (Grévisse 1980 : 179). Ces locutions peuvent être remplacées par d'autres déterminants de quantité nulle, tels que *aucun* ou *nul*. Le remplacement par *non* en gardant le même sens est en revanche impossible dans :

\*Ne donnons non une idée / \*Non de linceul

Pour remplacer *pas* par *non* ici, il faudrait envisager une négation corrélatrice du type : *non/pas/non pas ça... mais ça*. Ce cas sera traité un peu plus loin. Le cas de *pas de* dans *a* ne pose donc pas de problème dans la modélisation des piles : en tant que déterminants, ils ne peuvent jouer le rôle d'adverbes paradigmatiques, et sont pleinement intégrés dans la couche de pile qu'ils déterminent :

- c. { pas de linceul /  
 { pas de Marthe ni de Marie /  
 { souvent même plus le cadavre /

Le cas de *b* est un peu différent, et l'on pourrait hésiter à intégrer la négation dans la couche. L'interprétation que je retiens est de considérer que *pas* forme avec *une* une locution déterminative indéfinie, par exemple comme dans *Pas un sou en poche, qu'il a*. Dans ce cas, je serais tenté de schématiser de la même manière qu'en *a* :

- d. Ne donnons [1] { pas une idée,  
 { pas une pièce [1] à l'engrenage fou

Et de voir la négation *ne* comme nécessaire à la construction de ces locutions déterminatives indéfinies, plutôt que comme étant liée à la séquence verbale. Ces locutions peuvent d'ailleurs survenir dans une réaction qui n'est pas au mode négatif, par exemple :

- e. Donnons [1] { une idée  
 mais { pas une pièce [1]

Par contre, sitôt que l'on inverse l'ordre des couches, on obtient :

- f. Ne donnons [1] { pas une idée  
 mais { une pièce [1]

On constate que suivant l'ordre d'apparition de la locution déterminative indéfinie dans la pile paradigmatique, la négation *ne* est nécessaire ou non. Ceci corrobore l'hypothèse qu'elle est demandée par l'élément régi et non par la séquence verbale.



On traitera sur le même modèle les *négations corrélatives*, terme par lequel je désigne les structures en *pas... mais...* ou *non... mais...*, également rencontrées dans mon corpus. Ainsi :

- j. *Pris, non dans l'humain, mais dans une sorte de frénétique agitateur mécanique, dans un malaxeur-broyeur-émietteur.* (A : 63)

Dans un cas de ce type, j'interprète les négations *non* ou *pas* sur le même plan sémantique que *mais*, avec une valeur de coordination donc, propre à ce type de joncteur. La schématisation donne :

- b. Pris, **non** [1] { dans ça ;  
    **mais** { dans ça  
          { dans ça [1]

### **Conglomérats de marqueurs de pile**

Maintenant que j'ai exposé l'ambivalence des modalités de négation en tant que marqueurs des piles paradigmatiques, il reste à évoquer le cas où des marqueurs de type différent s'associent pour former une locution. C'est par exemple le cas d'*et surtout*, dans :

- c. [...] ils ont médité de se faire bouche, nez, oreilles, et surtout de se faire yeux (A : 5)

Analysable des deux façons suivantes :

- d. ils ont médité [1] { de se faire [2] { bouche,  
  { nez,  
  { oreilles [2]  
                                  **et surtout** { de se faire yeux [...] [1]
- e. ils ont médité [1] { de se faire [2] { bouche,  
  { nez,  
  { oreilles [2]  
                                  **et** { surtout de se faire yeux [...] [1]

La question, dans ce cas de figure, est donc de déterminer si les deux particules continuent d'agir séparément ou si elles forment une locution « accidentelle ».

### 2.5.5 De l'arbitrarité des interprétations

J'ai montré dans cette partie des cas d'hésitation entre plusieurs interprétations possibles liées aux marqueurs de piles. Il n'est en outre pas nécessaire de justifier les interprétations arbitraires posées, pas plus qu'il n'est obligatoire de résoudre chaque ambiguïté pour mener à bien l'analyse des textes. Lorsqu'un choix est posé, je m'efforcerai toutefois de conserver une homogénéité des interprétations : pour les phénomènes similaires, préférer des résolutions similaires. Il en va de la rigueur méthodologique que je me propose d'adopter.

De manière générale, la résolution d'une configuration problématique appelle un choix arbitraire (c'est-à-dire non motivé par les résultats). L'intérêt ne réside cependant pas tant dans le choix d'une solution en particulier que dans la mise en évidence de l'ambiguïté syntaxique en tant que phénomène constructeur de la complexité et richesse textuelles. C'est également la position de Claire Blanche-Benvéniste et alii : « Nous acceptons cette idée que le texte reste parfois ambigu, et que nous n'avons pas de motif solide pour choisir une solution plutôt qu'une autre. » (1979 : 171).

La phase d'analyses tentera en revanche de proposer des interprétations plus plausibles que d'autres sur base d'éventuelles récurrences observées dans les structures. C'est là un type de résultat potentiel poursuivi par cette étude.

### 2.5.6 Empilements complexes

Je m'appuie ici sur les deux articles de Claire Blanche-Benvéniste et alii (1990) et Claire Blanche-Benvéniste (1995), qui ont présenté et proposé des analyses pour un certain nombre de cas complexes de segmentation de la syntaxe nominale. Pour résoudre de tels cas, il s'agit donc de déterminer « d'une part les éléments liés » (1995 : 8), et qui peuvent donc être empilés paradigmatiquement, et « d'autre part les éléments détachés » (1995 : 8), qui doivent conserver leur représentation linéaire.

Je rendrai compte ici des difficultés traitées dans les deux articles, à savoir : les réalisations lexicales complexes, les constructions à encerclements, les éléments associés, les participes présents et enfin les appositions, tous présents dans mon corpus. En présentant ainsi ces cas récurrents (et déjà traités par le G.A.R.S.), j'espère éviter un fastidieux travail de justification ultérieure et alléger ainsi le compte rendu de mes analyses.

### **Structures à encerclement**

Fait bien connu des grammairiens, certaines coordinations posent des problèmes de découpe. Ces ambiguïtés sont d'autant plus prégnantes dans le cadre d'une structuration visuelle comme l'analyse en grilles, où la segmentation des énoncés est primordiale. Un exemple est donné par le G.A.R.S. à partir de la rection :

- a. Je les ai vus, ton frère et ton cousin (1979 : 177).

Les auteurs notent qu'il s'agit là d'une réalisation lexicale complexe, et qu'elle ne doit dès lors pas être décomposée suivant les règles d'une coordination classique (1979 : 177). Dans la schématisation qui m'occupe, le régime du verbe est donc réalisé en disposition linéaire et non en piles paradigmatiques. Le recours aux proformes ne donnerait par conséquent pas *\*Je les ai vus, lui et lui* mais bien *Je les ai vus, eux*, les termes *ton frère* et *ton cousin* étant ici indissociables.

Dans son article ultérieur, Claire Blanche-Benvéniste revient sur ce type d'ambiguïté en envisageant des syntagmes complexes réalisés sans coordination, mais toujours indissociable sur le plan paradigmatique. De telles organisations sont dites à *encerclements*, caractérisée par le fait que « deux modifieurs d'un syntagme nominal qui se succèdent sont en relation d'emboîtement et non en relation de similitude » (1995 : 13). Elle a alors recours aux parenthèses pour indiquer la portée des différents éléments. Ainsi :

- b. ((Un couteau suisse) rouge) (1995 : 13)

Où *rouge* porte bien sur l'ensemble *un couteau suisse* et non uniquement sur *couteau*. Le cas n'est pas limité aux syntagmes nominaux : la distinction entre empilement paradigmatique (par énumération donc) des modifieurs et structure à encerclements est plus affaire d'interprétation.

L'interprétation en structure à encerclements est par exemple celle que j'ai privilégiée dans l'exemple du point précédent :

c. [...] *et un corsage en treillis comme les lampes des mineurs* (A : 11)

Où je considère que la comparaison *comme les lampes des mineurs* porte sur tout le syntagme *un corsage en treillis*, l'ensemble ne correspondant d'ailleurs qu'à une seule proforme *comme ça*.

Ces structures à encerclements ne sont toutefois pas toujours aussi claires, et bien souvent, la microsyntaxe seule ne permet pas de favoriser une hypothèse de rattachement des constituants parmi plusieurs possibles. Il faut alors revenir au principe d'arbitrarité des interprétations.

### Éléments associés

Un autre cas typique de structure à encerclements est celui des *associés*. Pour rappel, nous entendons par ce terme « les éléments associés à la construction verbale » mais « non régis par le verbe » (1995 : 15). Puisque la place syntaxique qu'ils occupent n'est pas construite par le verbe, ces éléments associés « portent par encerclements successifs sur l'ensemble de la construction verbale » (*ibid*).

En outre, ils ne sont pas systématiquement associables à une proforme unique. Dès lors, ils ne peuvent être empilés paradigmatiquement au sein de la rection. Ainsi, dans l'exemple :

d. Emportez-moi sans me briser, [1] { dans les baisers,  
/ { Dans les poitrines qui [2] { se soulèvent  
et { respirent [2] [1] [...] (A 17)



Il peut être tentant d'intégrer *sans me briser* à pile paradigmatique en tant qu'élément régi. Toutefois, si *emportez-moi* prévoit effectivement une valence locative, réalisée ici par les syntagmes prépositionnels successifs *dans...*, il ne construit aucune place, dans son régime, pour le circonstant *sans me briser*. Celui-ci est donc un élément associé à la rection verbale et qui compte comme une nouvelle rection à part entière.

### Participes présents

Claire Blanche-Bevéniste note qu'il faut distinguer l'usage du participe présent dans les constructions verbales et nominales (1995 : 25).

Lorsqu'il réalise une valence nominale, le participe présent peut être empilé sur base d'une équivalence avec une proforme, la plupart du temps du type *comme ça* :

- e. Petit vieux [1] { vaniteux,  
                          { voulant régner,  
                          { laissant tuer,  
                          { battu content [1], tenait une poupée (A : 22)

Les cas en lien avec un syntagme nominal sont donc relativement faciles à traiter. Il en va autrement dans le cadre de la syntaxe verbale. Dans ce cas, il ne peut jamais être associé à une *proforme* qui survient directement après le verbe. Il est alors analysé comme étant extérieur à la construction verbale, à la façon des associés et compléments absolus. Par exemple :

- f. [...] elle est [1] { toute étroite,  
                          { étroite [1] et comme se resserrant (A : 27)

Dans cet exemple, le syntagme du participe présent n'a pas été empilé à la valence d'attribut de la copule *est*, correspondant par exemple à la proforme *le* dans une construction du type *elle l'est*. Il serait en effet impossible, avec le participe présent, de réaliser une séquence maximale grammaticalement correcte : *\*elle est comme se resserrant* n'est pas assimilable à la proforme.

Ceci est particulièrement vrai pour les structures construites par le verbe *être* (1995 : 25), qui exclut la réalisation d'un attribut sous forme d'un participe présent. Ainsi, dans l'exemple :

- g. [...] *l'arbre de vie qui est une source, qui est, piqueté d'images et de mots et proposant des énigmes, l'écoulement qui, sans interruption, même d'une seule seconde, traverse l'homme [...]* (A : 74)

*Proposant des énigmes* ne peut être empilé à *piqueté*, car il ne peut être régi par *est* (*\*qui est proposant des énigmes*). Une autre possibilité serait de considérer *piqueté*





manipulables en vue d'une meilleure description d'un phénomène donné – les piles paradigmatiques – dans un corpus donné – six recueils d'Henri Michaux.

## 2.6 Typologies du G.A.R.S.

Pour rendre compte au mieux des piles paradigmatiques, il est indispensable d'en établir une typologie claire et exhaustive. Celle-ci pourra notamment servir, dans mes analyses, à donner des informations supplémentaires sur le type de pile rencontré, telles que sa récurrence, sa structure canonique, ses similitudes ou variantes par rapport aux autres occurrences, etc.

Dans cette partie, je commencerai par décrire les typologies de piles paradigmatiques d'ores et déjà établies par le G.A.R.S. Ensuite, je questionnerai la pertinence de ces typologies par rapport à mon corpus et aux piles que j'y ai rencontrées. À cette fin, je listerai l'ensemble des caractéristiques qu'il me paraît important d'observer dans un cas de pile paradigmatique. Enfin, en partant de tous ces éléments syntaxiques, je proposerai ma propre typologie des piles sur base de mon corpus, basée sur les similitudes et récurrences observées et donc spécifiquement adaptée à Michaux.

### 2.6.1 Typologie sémantique

Dans leur article, Gerdes et Kahane distinguent cinq principaux types de piles paradigmatiques, basés sur les effets de sens qu'elles construisent dans le discours : la coordination, la reformulation, l'apposition, l'instanciation et l'intensification (2010 : 9). Je vais présenter cette première typologie, que j'illustrerai directement par des extraits de mon corpus, pour montrer que chaque type de pile décrit s'y retrouve.

#### **Coordination**

Les piles de type coordonnant présentent des couches qui se trouvent toutes réalisées lors de l'élaboration de la séquence maximale. Ces couches sont souvent, mais pas toujours, organisées par des joncteurs, dont la forme canonique est une conjonction

coordination (2010 : 3), bien que des joncteurs d'autres natures existent comme je l'ai montré précédemment. Les marques de ponctuation peuvent également endosser le rôle de coordinateurs (Mireille Bilger, 1999 : 257), mais je me suis déjà exprimé sur les raisons d'écarter la ponctuation de mes analyses. Exemple d'une pile coordonnante :

- a. [...] et elles **[1]** { allaient s'empaler sur les arbres à fourchettes,  
ou { roulaient à terre par centaines **[1]** (A : 12)

Mireille Bilger a consacré de belles lignes sur l'analyse des rôles sémantiques occupés par les joncteurs (1999 : 257-258). Elle distingue ainsi :

- **L'énumération**, où chaque couche de la pile se trouve validée lors de l'élaboration de la séquence maximale. Cet effet est produit avec ou sans recours à *et*.
- **La distribution**, où les couches sont organisées par des corrélatifs de coordination en *et... et...*
- **L'alternative**, formée par des connecteurs doubles de type *soit... soit... ou ou... ou...*

Claire Blanche-Benvéniste et alii (1979 : 174-175) distinguaient encore deux portées sémantiques de coordinations sans joncteur :

- **La répétition**, soit d'un verbe, soit d'un syntagme nominal construit par celui-ci.
- **La projection**, lorsque « des syntagmes apparents isolés se laissent ramener à un statut similaire » (1979 : 174).

### **Reformulation**

Les piles de reformulation sont des piles où, à travers les successions de couche, le locuteur hésite plusieurs fois et se corrige lui-même (Gerdes & Kahane, 2009 : 2). Ces piles de reformulation ne réalisent donc pas leur séquence maximale d'un seul coup (1979 : 166). Cette dénomination regroupe toutes les piles paradigmatiques correspondant à une recherche d'un « mieux dire », qui amène parfois le locuteur à commenter ses tâtonnements lexicaux. C'est souvent dans ce cadre que se produisent



## Instanciation

Gerdes & Kahane subdivise les instanciations paradigmatiques en deux types : les effets de colonne et les empilements du type question/réponse (2010 : 10).

Les effets de colonne représentent un cas relativement basique de pile paradigmatique, car le seul lien unissant les couches est une proximité sémantique entre elles ou une pertinence contextuelle perçue par le locuteur. Ainsi, c'est un phénomène d'empilement paradigmatique relativement peu motivé par les fonctions microsyntaxiques. Dans mon corpus, ce type de piles est surtout rencontré dans les juxtapositions de phrases nominales (souvent réduites à un syntagme), particulièrement courantes dans les poèmes versifiés. Ainsi :

- d. [14] { rafales /  
          { rafales violettes /  
          { rafales sur l'oiseau [14] (A : 76)

La pile du type question/réponse intervient surtout lorsqu'il y a plus d'un locuteur à participer à l'élaboration de l'énoncé, dans une certaine forme de dialogue. Benzitoun et alii considèrent que ces cas de question et réponse peuvent parfois ne former qu'une seule unité réactionnelle : « plus précisément, la réponse contient un segment qui s'entasse sur le pronom interrogatif et éventuellement d'autres éléments qui complètent l'UR » (2010 : 2081). Ainsi :

- e. Et tout ça [3] { sur quoi ?  
                          { sur la grande tête rêveuse de la jolie princesse noire [...] [3] (A : 6)

## Intensification

Gerdes & Kahane distinguent enfin les piles d'intensification (2009 : 11). Ceci caractérise les phénomènes de répétitions phatiques d'un mot ou groupe de mots. Ce dernier type de pile ne semble pas vraiment faire l'objet d'un consensus, car Claire Blanche-Benvéniste et alii (1979 : 174) le classaient comme une sous-catégorie de la coordination. Ainsi :





pires paradigmatiques à être caractérisées par la fonction que leurs couches occupent au sein de la séquence. C'est sous cet angle d'approche que je vais élaborer ma propre typologie des piles paradigmatiques au point suivant.

## 2.7 Synthèse : typologie finale adaptée au corpus

### 2.7.1 Typologie fonctionnelle

La typologie que je propose se base dans un premier temps sur la fonction occupée par les couches au sein de la rection. Je distinguerai, en donnant chaque fois un exemple, les piles :

- **De sujets<sup>7</sup> :**

- a. Il y avait [1] { les yeux [2] { planteurs  
et { attentifs  
{ qui circulaient sur de hauts pédoncules [2],  
{ des yeux [...] [1] (A : 13)

- **D'attributs :**

- b. Très différents, les dessins que je faisais après le Haschich étaient [1] { gauches,  
{ embarrassés,  
{ morcelés,  
{ interrompus prématurément  
[1] (A : 60)

- **D'appositions liées et détachées :**

- c. Ma tête cependant [...] je la frotte [...], [1] { seule zone vivante de mon être,  
{ tout ce qui me reste,  
{ patrie qui rétrécit de plus en plus [1] (A : 62)

- **De modifieurs nominaux liés :**

- d. Les formes [1] { presque toujours innombrables,  
{ éperdument allongées,

---

<sup>7</sup> Seront également interprétés comme sujets les éléments introduits par des auxiliaires présentatifs du type *il y a* ou *c'est* (Claire Blanche-Benvéniste, 2010 : 160).

{ exagérément [2] { frêles  
et { graciles [2]  
{ [...] [1] (A : 54)

- **De modifieurs nominaux détachés :**

- e. [1] { Lointain,  
{ semblable au léger sifflement de la brise dans les haubans,  
{ annonciateur de tempêtes [1], un frisson [...] (A : 44)

En distinguant encore parmi ces deux emplois les antépositions des postpositions, ceci porte à 4 le nombre de variétés de la fonction de modifieur nominal.

- **De modifieurs adjectivaux ou participiaux :**

- f. Dans la chaleur, je suis plutôt [...] vaguement velléitaire [1] { en caresses,  
{ en modelés [1] (A : 40)
- g. [...] traité [1] { comme métal dans une usine,  
{ comme eau dans une turbine  
{ [...] [1] (A : 63)

- **De rections avec ajout d'un régi ou d'une modalité :**

- h. Mais [1] { cela tarde,  
{ cela tarde bien [1] (A : 9)
- i. [1] { J'étais à cette fenêtre,  
{ je n'étais plus qu'à cette fenêtre [1] (A : 70)

- **De séquences verbales :**

- j. [...] des schémas de visage (plus souvent de profil) [1] { se prennent dans le tracé mouvant  
{ s'y étirent,  
{ s'y tordent [1] (A : 61)

- **D'éléments régis de type ça :**

- k. S'affaiblissant encore, la Mescaline distribuera jusqu'à épuisement [1] { des tissus moirés,  
{ des satins douteux,  
{ des objets nickelés dont le  
nickel a souffert [...] [1] (A : 55)

- **D'éléments régis de type ça + préposition :**

- l. [1] { par lents dévoilements,  
    { par fissurations,  
    { par indiscernables glissements [1], je vois se former [...] (A : 51)

- **De rections nominales :**

- m. [1] { foudres blanches /  
    { foudres prolongées /  
    { foudres sans arrêt [1] (A : 76)

- **De compléments de la préposition :**

- n. La fabrique à [1] { mots  
    ({ mots-pensées,  
    { mots-images,  
    { mots-émotions,  
    { mots-motricité [1] (A : 36)

### 2.7.2 Typologie sémantique

Bien sûr, toutes les données grammaticales permettant de catégoriser une pile doivent être convoquées. Ainsi, cette première typologie fonctionnelle peut être précisée par la mise en évidence d'une valeur sémantique, comme développé par la typologie de Gerdes & Kahane. Parmi celles-ci, j'en retiendrai trois : la reformulation/hésitation, l'apposition/juxtaposition et la coordination/énumération.

### 2.7.3 Typologie structurelle

Pour parachever ma typologie, j'ajouterai enfin le point de vue structurel aux approches fonctionnelle et sémantique. Dans ce point, je présenterai des structures très récurrentes au sein des piles paradigmatiques de mon corpus, mais que les angles d'approche proposés précédemment ne permettent pas encore de traiter exhaustivement. Je prends donc toujours appui sur des phénomènes de langue déjà traités par le G.A.R.S. (entre autres : la répétition d'une même tête lexicale, les différentes complexités syntaxiques des réalisations de valences, la multiplication des



Au contraire, la partie lexicale peut aussi occuper des emplacements successifs différents au fur et à mesure de la pile, la plupart du temps en « glissant » vers la droite, c'est-à-dire dans le sens de l'énoncé. Par exemple :

- d. [1] { ocelles /  
{ infini d'ocelles qui pullule / [1] (A : 77)

Néanmoins, ce phénomène, que je nomme *glissement lexical*, ne concerne pas uniquement la syntaxe. Une approche lexicologique serait indispensable pour en rendre compte, mais la suggestion de cette piste d'élargissement me semblait d'ores et déjà intéressante.

Il existe encore d'autres exemples que ceux que je viens de citer, et le phénomène peut virtuellement s'exercer parmi toutes les natures grammaticales, n'étant soumis à aucune contrainte de catégorie. La répétition d'un même grammème, par exemple une préposition, peut également être interprété de la même façon.

Ces phénomènes de reprise lexicale sont des cas particuliers de *reprise* que Michaux semble mettre en place de manière récurrente et qui sont capables de se maintenir sur un nombre élevé de couches (voir à titre d'exemple le texte **B.XXXVII**). Ils ont par ailleurs presque toujours une valeur sémantique de reformulation, ce qui montre assez bien comment il est possible d'articuler les différents angles d'approche de la typologie que je me propose de constituer.

Enfin, précisons encore que le phénomène global de répétition s'accompagne souvent, chez Michaux, de constructions syntaxiques d'une lourdeur croissante. C'est le deuxième type de structure que je souhaite mettre ici en exergue.

### **Structures à lourdeur syntaxique variable**

Dans mon corpus, certaines piles montrent de façon récurrente une gradation dans le remplissage syntaxique de leurs couches successives. Ce cas a été déjà abordé lors de l'exposition des valences nominales, mais il peut survenir dans des couches d'une

autre nature ou fonction grammaticales. Il est intrinsèquement lié aux notions de valence et de rection. Ainsi par exemple :

- e. Je [1] { le secoue  
et { le secoue comme un vieux prunier [1] (A : 2)

Dans cet exemple, nous voyons une pile de deux couches de rection verbale, où la seconde couche présente la réalisation d'une valence facultative du verbe *secoue*. La pile comporte en plus une réitération lexicale, comme vu précédemment, mais cela n'est pas systématique.

Les piles dont les couches comportent des séquences nominales sont des exemples plus prégnants encore, où les valences nominales, en partant d'une réalisation assez simple ou nulle, peuvent, graduellement ou subitement, atteindre des réalisations beaucoup plus complexes. Ainsi :

- f. [...] celui-ci n'est plus que [1] { puanteur,  
{ des cordes de puanteur qu'il faut alors cacher vivement sous la  
terre [1] (A : 7)

Dans cette pile d'attributs, où nous observons d'ailleurs le glissement lexical de *puanteur*, la première couche est simplement réalisée par un lexème isolée, tandis que la seconde est constituée d'une séquence en encerclements du type *SN + SP + relative*. Le recours aux proformes donne plus précisément *ça* et *des ça de ça qu'il faut cacher ainsi sous ça*.

Il existe également des cas inverses, quoique plus rares dans le corpus, où la complexité syntaxique est décroissante :

- g. [1] { Roi pour connaître le clayonnage des humaines affaires.  
{ Roi pacifique au ventre de fontaine.  
{ Roi aux palmes. [1] (A : 21)



prennent place dans une autre pile, amenant ainsi à dégager une structure en niveaux. En prenant *NP X* pour *niveau de pile X*, l'ensemble pourrait être schématisé ainsi :

- i. { NP 1  
    { NP 1 { NP 2  
            { NP 2  
            { NP 2 { NP 3  
                    { [...] { NP 6.

Il n'en demeure pas moins que tout cet ensemble, pour syntaxiquement lourd et complexe qu'il soit, pourrait être entièrement contenu dans une proforme du type *ça* en relation d'équivalence avec les couches de la première pile.

Il est aussi très important de noter que tous les niveaux de pile ne sont pas nécessairement réalisés lors du déroulement de la séquence maximale, chaque niveau n'étant rattaché qu'à une seule des couches précédentes. Ici, il s'agit toujours de la dernière couche du niveau, mais cela n'est pas toujours le cas. Si celle-ci n'est pas réalisée, le niveau de pile suivant ne l'est pas non plus. Par exemple, une séquence maximale du type *Comme s'il y avait une ouverture qui serait un monde* est syntaxiquement convenable.

D'autre part, il est des cas où ces emboîtements se succèdent. Il y a alors nécessité de revenir en arrière sur ce que l'on pourrait se figurer comme « l'axe des niveaux de pile », parallèle à l'axe syntagmatique, afin de développer un nouveau niveau de pile à partir d'une nouvelle couche de la pile précédente, donnant ainsi une structure en *emboîtements-déboîtements*, que la schématisation adoptée met bien en exergue.

Encore une fois, nous observons combien les niveaux de pile sont tributaires des notions de valence et de rection, qui permettent de comprendre et décrire les places syntaxiques où se développent l'ouverture de nouveaux niveaux. Nous touchons aussi là aux mécanismes de rupture des piles, lorsque Michaux revient au niveau précédent.

Notons enfin que ces exemples de piles réalisent d'ailleurs des répétitions lexicales (ici, des têtes *ouverture* et *action*). Elles sont donc un très bon exemple de la conjonction





{ Blanc à rafales de blanc.

{ Dieu du « blanc ».

**Non, pas** { un dieu,

{ un singe hurleur [1] (A : 47)

L'exemple *b* donne le cas d'une structure à emboîtements-déboîtements à deux niveaux de piles maximum. La pile [1] a fonction d'apposition détachée et réalise une répétition lexicale de la tête *blanc*. La pile [2] est une pile de modifieurs nominaux de nature prépositionnelle, tandis que les [3] et [4] sont des piles de modifieurs nominaux de nature adjectivale ou participiale. Toutes les piles ont une valeur de reformulation.

---

## 3. Analyses et comptes rendus

---

### 3.1 Introduction

Dans ce troisième chapitre, je rendrai compte synthétiquement de l'analyse exhaustive de mon corpus. Pour ce faire, je présenterai deux types de résultats : des résultats généraux sous forme statistique et des résultats ponctuels sur certaines récurrences observées. Une grande étape préliminaire aux analyses a été la structuration visuelle des textes de façon à faire apparaître visuellement les piles paradigmatiques. J'ai également développé un système de numérotation pour celles-ci, qui présente le double avantage de donner le nombre exact de piles paradigmatiques par texte et de permettre un référencement rapide et clair aux piles que je citerai dans ce chapitre, par souci d'économie.

#### 3.1.1 La démarche poursuivie

Bien que j'étudie en particulier la formation et l'agencement des piles paradigmatiques, cela ne signifie pas que les autres faits de syntaxe doivent être ignorés. Chaque texte fera donc l'objet d'une analyse syntaxique complète dans le respect de la linéarité textuelle. Celle-ci vise à dégager : la construction textuelle générale, la construction interne des piles paradigmatiques, leur rupture et l'articulation de ces piles entre elles et avec les différentes unités du texte. Les analyses porteront sur les deux plans syntaxiques exposés au chapitre précédent (micro et macro). Toutes les notions susceptibles de caractériser les piles paradigmatiques seront convoquées. Chaque pile rencontrée sera ainsi replacée avec précision dans la typologie présentée en fin de chapitre précédent.

Comme je cherche à confronter l'hermétisme des textes, les parties du corpus présentant le plus d'intérêt pour ma recherche sont celles qui posent des difficultés et enrichissent ma méthodologie. La plupart du temps, ces passages problématiques admettent plusieurs résolutions différentes, et m'obligeront à baliser rigoureusement mon approche et à justifier l'interprétation que je privilégie.

La plus grande part des analyses sera donc consacrée à la description de ces difficultés et des méthodes mises en place pour les résoudre, en montrant clairement ce que mes outils permettent de traiter avec aisance et, au contraire, ce qui nécessite des adaptations. L'intérêt de ce chapitre n'est donc pas tant d'obtenir des résultats à tout prix que de rendre compte minutieusement de la démarche mise en place et des outils convoqués face aux obstacles syntaxiques.

### 3.1.2 Plan du chapitre

Au vu de la taille du corpus, je ne peux cependant pas rendre compte en texte suivi et rédigé de l'ensemble des analyses. La plupart des résultats devront être rendus de manière synthétique.

Je commencerai donc par présenter l'analyse exhaustive de deux textes choisis parmi deux recueils différents, afin de montrer comment se déroule la phase de recherche qui n'apparaîtra pas dans le corps du travail.

Je présenterai ensuite mes résultats sur deux niveaux. D'abord, en fournissant une vue d'ensemble des caractéristiques des piles paradigmatiques pour chaque recueil. Ces résultats généraux donneront d'emblée au lecteur une vision statistique et contrastive des différents phénomènes observés. Les données serviront de base pour l'argumentation scientifique, qui consistera à dégager les observations les plus pertinentes. Ce point fournira l'essentiel des données quant à la possibilité d'une rupture grammaticale entre les recueils mescaliniens et les précédents via l'outil des piles, question qui sera reprise et traitée dans l'exégèse. Dans un second temps, j'interrogerai les phénomènes de continuité et de rupture des piles paradigmatiques en parallèle à la construction textuelle. Je verrai alors si les résultats syntaxiques permettent ou non de lever certaines ambiguïtés des textes.

Enfin, je poserai un rapide bilan de ma démarche analytique, en montrant aussi bien les résultats dégagés que les éventuels écueils auxquels je me serai heurté. Je proposerai des pistes d'amélioration future de la méthode sur base de ce constat.

## 3.2 Analyses rédigées

### 3.2.1 Chant huitième

Je donne ici l'analyse du texte **C.XXV.8** (A : 25) :

[1] { Beau, /

{ Beau comme un large champ l'été, /

{ Beau comme un large champ de tir, /

{ Beau [1] l'espoir ! /

[2] { Beau comme une grande plage /

{ Beau [2] l'espoir /

[3] { Beau comme une petite plage /

{ Beau comme une petite plage de lumière sur un objet usuel, laquelle petite plage doucement vous défonce le cœur, d'on ne sait quoi [4] { de vague,

**mais** { en somme de satisfaisant [4] /

{ Ainsi [3] [5] { l'espoir /

{ l'espoir de l'homme tenace /

{ l'espoir à travers cataclysmes qui se faufile [5]. /

Cependant [6] { le quatrième automne approche,

{ le quatrième automne d'horreur

(**c'est aussi** { l'automne d'un âge qui se disait heureux) [6] et un hiver qu'on avait tant voulu écarter, déjà il annonce

[7] { qu'il va paraître

{ qu'il sera là [7], rendant [8] { plus durs [9] { les maux,

{ plus vinaigrées [8] { les plaies [9].

L'extrait commence par un passage versifié de onze vers libres. La segmentation en est retranscrite, comme expliqué en 1.5.1.

Le texte s'ouvre sur une tête adjectivale *beau*, qui forme la première couche d'une pile paradigmatique [1]. Même si la fonction de la pile paradigmatique n'est pas claire à ce stade du texte, l'empilement est tout de même identifiable grâce à la récurrence de la tête lexicale, et à la proportionnalité à la proforme *ainsi*. La deuxième couche de la

pile ajoute un complément comparatif de l'adjectif. La troisième réalise une structure syntaxiquement similaire, avec une seule variation lexicale, dans la dénomination de *champ*. La quatrième couche réitère uniquement la tête adjectivale, comme la première. La séquence maximale est ensuite réalisée, qui donne la fonction épithète antéposée de [1] dans une rection nominale.

La pile [2] met en place une structure quasiment identique aux couches 3 et 4 de [1]. [2] est cependant une pile distincte puisqu'elle prend place dans une nouvelle rection, comme la réitération de *l'espoir* l'indique.

La première couche de [3] reprend à l'identique la structure syntaxique de la première couche de [2]. La deuxième couche reprend la même structure que la première (ici lexicalement identique également) et ajoute de nouvelles réalisations à la valence nominale du substantif *plage*, complément du comparatif : un complément nominal *de lumière*, un complément prépositionnel *sur un objet usuel* et enfin une relative déterminative *laquelle petite plage doucement vous défonce le cœur d'on ne sait quoi de vague mais en somme de satisfaisant*. En fin de couche, la locution pronominale *on ne sait quoi* ouvre une pile [4] de modifieurs (pro)nominiaux équivalant à la proforme *ainsi*. Le reste de cette détermination est analysée comme une structure à encerclements. Enfin, la pile [3] se clôt avec une troisième couche, simplement réalisée par la proforme *Ainsi*. Ce fait est très intéressant : Michaux clôt justement la pile avec la proforme à laquelle elle équivaut. Cet *ainsi* a une valeur appositive très forte, et englobe sémantiquement les deux couches précédentes. Avec *ainsi*, et de la même façon que pour *tout ça*, deux interprétations concurrentes existent.

La première possibilité est de l'interpréter ici en dehors de la pile paradigmatique, et en lien d'apposition à celle-ci. La réalisation d'*ainsi* motiverait syntaxiquement la rupture de la pile. La troisième rection, dans laquelle prennent place [3] et [4], serait alors une rection adjectivale, dont le sens est donné par le contexte. Du point de vue macrosyntaxique, chacune des deux couches occuperait alors le rôle de noyau, leur autonomie reposant sur le contexte également. La pile [5] prendrait donc place dans une nouvelle rection nominale avec également un statut macrosyntaxique de noyau.

L'autre possibilité, et que j'ai retenue pour la schématisation, est de considérer *ainsi* comme une couche valable de [3], l'adverbe ayant une valeur d'attribut et étant dès lors assimilable à une épithète (Grévisse, 1980 : 93). Dans ce cas, [3], [4] et [5] prennent toutes place dans la même rectio nominale. Cette pile [5] en position sujet combine d'ailleurs les phénomènes de répétition lexicale et de lourdeur syntagmatique croissante, ce qui en fait une pile typique de Michaux.

La nécessité de distinguer entre deux analyses tout aussi valables est, comme nous l'avons vu, arbitraire, et inhérente à ma méthodologie. Certaines récurrences structurelles peuvent m'amener à justifier l'interprétation suivante : ici, les liens évidents de similitudes syntaxique et typographique entre les couches des piles [1], [2] et [3] me semblent appuyer en faveur de la seconde interprétation.

Le reste du texte est écrit en prose. La pile [6] est une pile d'appositions au sujet, assimilables à une proforme de type *ça* ou *il*, avec répétition lexicale de la tête *automne*. La deuxième couche est réalisée par *reprise*, qui consiste en un retour en arrière sur l'axe syntagmatique pour actualiser une fonction syntaxique précédemment clôturée. On voit ici comme la structuration typographique de l'outil permet néanmoins de conserver la linéarité du texte, en isolant visuellement la séquence verbale *approche*. La troisième couche est introduite par un joncteur composé de type *c'est* auxiliaire, une tournure assez présente dans la langue orale qui a une valeur proche de l'apposition. On remarque ici que l'utilisation du joncteur, de même que l'usage des parenthèses, permet à la couche de s'insérer de manière fluide dans [6], tout en la mettant en évidence de par son statut de rectio autonome.

*Un hiver qu'on avait tant voulu écarter* est un autre procédé de mise en évidence textuelle, ici par phénomène de dislocation vers la gauche. Cet élément sujet se trouve rejeté en début de rectio et est rappelé, à sa place syntaxique logique, par le pronom *il*. Ces deux formes de topicalisation successives induisent une rupture assez nette avec ce qui précède, un clivage renforcé encore par le passage du vers à la prose.

La pile [7] est une pile reformulative sur la fonction de subordonnée explicative régie à *annonce* et demandée par sa valence : il s'agit donc d'un élément régi essentiel,

représentable par la proforme *ça*. La pile se rompt à la deuxième couche, et apparaît le participe présent *rendant*, auquel sont liées deux valences distinctes. Une première en *ça*, que sature la pile [9], et une autre en *ainsi*, représentée par la pile [8], antéposée à [9]. Ces deux piles se constituent « en miroir », et participent d'une valeur distributive. Ainsi, dans la réalisation de la séquence maximale, la sélection de telle couche en [9] impliquerait la sélection de telle couche en [8], sémantiquement liées, syntaxiquement organisées.

### Constats

En commençant le texte par une pile d'épithètes antéposées, sans aucune autre unité microsyntaxique à laquelle se rattacher, Michaux sépare deux unités normalement très liées que sont le nom et son épithète, et crée ainsi un procédé d'attente syntaxique.

Pour les piles [2] et [3] suivantes, les nombreuses récurrences lexicales et structurelles permettent ensuite d'anticiper des branchements similaires et la nature nominale de la rection. Le statut de noyau de ces syntagmes adjectivaux leur donne cependant une force illocutoire propre, et donne donc de la cohérence aux empilements lorsque la microsyntaxe est encore peu claire.

La partie en prose offre elle aussi des enchaînements microsyntaxiques peu nets, en raison des perturbations de l'axe syntagmatique : un phénomène de reprise en [6] suivi d'une dislocation d'*un hiver qu'on avait tant voulu écarter*. C'est donc bien la macrosyntaxe qui permet de maintenir dans ce cas une certaine cohérence textuelle.

### 3.2.2 À coups de traits zigzagants

Je donne ici l'analyse du texte **E.II.19** (A : 51-52) :

[1] { À coups de traits zigzagants,  
 { à coups de fuites transversales,  
 { à coups de sillages en éclairs,  
 { à coups de je ne sais quoi [1], toujours se reprenant, je vois [2] { se prononcer,  
 { se dérober,





rattachement n'est pas clair : [1] peut se rapporter au prédicat de la rection, *vois*, ou à la pile d'infinitifs qu'il régit en [2]. Quel que soit le raccordement que l'on privilégie, [1] aurait dû survenir après la séquence verbale, avec les autres éléments régis. La pile est au contraire rejetée en début d'énoncé, presque hors de la rection comme s'il s'agissait d'associés. Remarquons ici que l'apparition d'un participe présent, traité comme un absolu et donc en dehors du paradigme, rompt la pile. Ceci semble ajouter à la confusion du statut de [1].

[2] marque ensuite une pile dont la rupture n'est au contraire pas syntaxiquement motivée. Ce cas du complément infinitif attend un sujet. Plutôt que de le fournir consécutivement, Michaux rouvre une pile [3] de la même fonction que [1]. Est-ce un retour en arrière sur l'axe syntagmatique ? La reprise de la tête lexicale à *coups de*, similaire à celle en [1], semble aller dans ce sens. La valence de cette locution ouvre un second niveau de pile [4] en trois couches, dont la rupture survient en même temps qu'une couche de complexité syntaxique supérieure (adjonction d'une épithète). Michaux retourne alors à [3], qui se trouve complétée de trois nouvelles couches avec une nouvelle reprise lexicale de la préposition *par*.

Les indices syntaxiques montrent alors que [3] prend place dans une nouvelle rection, de construction similaire à la première, celle-ci demeurant par conséquent incomplète (il manque toujours un sujet de l'infinitif). Dans sa rection, [5] répond à la même fonction que [2] mais avec moins de couches (respectivement trois et sept). Enfin, [5] réalise sa séquence sujet avec [6]. Avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant sur ces premiers éléments, déjà très riches.

À part le noyau du sujet et son prédicat *je vois* et le complément absolu, chaque autre élément des rections a donné lieu à une pile (y compris le sujet de l'infinitif en [6]). Une grande partie des unités syntaxiques de cette partie du texte sont donc contenues dans une pile paradigmatique. En outre, Michaux produit une deuxième rection presque identique structurellement à la première et aux piles qu'elle contient. Il s'agit d'une sorte de « jeu de miroir syntaxique », entraînant une confusion dans les rattachements des unités de la rection et dans les points de rupture des piles paradigmatiques. À la

première lecture et en suivant la linéarité textuelle, la temporalité de l'axe syntagmatique est brouillée : [3], par exemple, peut d'abord être interprété comme un retour sur l'axe syntagmatique (une reprise). La deuxième rection constitue un cas d'incise en parenthèse à l'intérieur de la première, en la laissant inachevée. Michaux aurait pu achever cette parenthèse et reprendre la première rection : il ne le fait pas. Une telle construction est typique du jeu d'emboîtements-déboîtements de Michaux, à l'exception que les allers-retours ne portent pas ici sur les niveaux successifs d'une pile principale, mais bien sur plusieurs piles indépendantes.

Je reprends l'analyse. [6] ouvre donc une pile de sujets (avec répétition lexicale) de l'infinitif en [5]. Nous assistons alors à une structure en emboîtements-déboîtements où une couche de chaque pile ouvre, par sa valence, un nouveau niveau de pile. Ainsi, la couche 2 de [6] ouvre une pile [7] de trois couches de modifieurs nominaux. La deuxième couche de [7] ouvre une pile [8] de substantifs déterminés par l'épithète antéposée *perpétuelle*. Ce troisième niveau de pile se clôt pour repasser à la troisième couche de [7], opérant ainsi un retour sur l'axe des niveaux de pile. Cette troisième couche est marquée par les corrélatifs temporels *tantôt... tantôt...*, inséparables, introduisant chacun un participe présent à valeur adjectivale. Le deuxième, *paraissant*, ouvre la pile [9] formée de deux couches d'attributs de la copule. Chacune des deux couches réalise une structure en *SN + SN*, et la valence nominale du deuxième substantif ouvre dans les deux cas un quatrième niveau de pile consécutif, les piles [10] et [11]. Celles-ci sont chacune constituées de deux couches de modifieurs nominaux de complexité syntaxique croissante. Les quatre niveaux de piles consécutifs se ferment ensuite en même temps que se clôt la deuxième rection, d'une lourdeur syntagmatique conséquente, « hypertrophiée ».

Des piles [6] à [11], une constatation intéressante se fait : chaque pile répond à une structure binaire de deux couches. La pile [7] seule fait exception puisqu'elle construit une troisième couche, mais cette dernière couche elle-même répond au mécanisme de binarité par l'emploi d'un corrélatif, comme je l'ai souligné. Il y a donc une congruence dans les structures et ruptures des piles paradigmatiques qui lie l'ensemble de l'emboîtement-déboîtement.

Une troisième rection prend place dans le texte, sans grand intérêt syntaxique. Cette absence même de perturbation ou de pile donne un contraste saisissant avec la rection précédente.

Vient une quatrième et dernière rection, dont la séquence du sujet et du prédicat est *le revoilà*. Une pile [12] d'éléments régis, assimilables à la proforme *là*, est construite en trois couches. Cette pile est interrompue par la pile [13] de modifieurs nominaux antéposés, dont la séquence maximale correspond à une apposition détachée à *le*. La pile [14] s'ouvre alors avec deux couches de modifieurs nominaux détachés, et est interrompue lorsque survient une nature syntaxique qui n'est plus assimilable à *ainsi* : il s'agit de *Bourouboudour*, dont la majuscule indique un nom propre.

### 3.2.3 Constats

Macrosyntaxiquement, la rection quatre est structurée ainsi :

- a. noyau > postfixe 1 / postfixes 2 -- incise -- postfixes 2 / postfixe 3
- b. *Le revoilà* > *comme devant* / [aux étages...]<sup>9</sup> -- *tremblante ruine* -- / [bondé...] / *Bourouboudour*

Il apparaît que le noyau est la première unité macrosyntaxique réalisée, et les piles paradigmatisées se produisent en position de postfixes, c'est-à-dire uniquement après le noyau. Ceci donne une construction textuelle bien différente des deux premières rections, où des piles prenant place avant le noyau « repoussaient » syntaxiquement celui-ci, et donc, par un procédé d'attente, le sens illocutoire.

Ensuite, je constate que malgré l'abondance des piles (13 sur 4 rections) et de leurs couches, très peu de joncteurs organisent celles-ci. Il n'y en a que quatre dans tout le texte, du type coordonnant : *et* (x3) et *ou*. Quant aux adverbes paradigmatisés, le seul relevé est le corrélatif *tantôt... tantôt...*

Enfin, la sémantique des piles donne la répartition suivante :

- Neuf piles de reformulation : [1 -> 7 ; 11 - 12]

---

<sup>9</sup> L'usage des crochets indique ici les piles paradigmatisées.

- Quatre piles de coordination : [8 ; 9 ; 10 ; 13]

L'emploi des joncteurs et la sémantique de coordination des piles sont ici congruents.

### 3.3 Résultats généraux comparatifs

Je passe maintenant à la présentation synthétique de mes résultats. La base de ce compte rendu se présentera sous forme de données statistiques sur les diverses caractéristiques des piles paradigmatiques telles qu'exposées dans ma typologie. Ces données seront présentées au moyen de tableaux comparatifs. De cette façon, je commencerai par donner un aperçu global de l'évolution des paramètres au fil des six recueils étudiés. Pour rappel, les résultats donnés ici ne portent que sur l'échantillonnage réalisé.

Chaque tableau fournira deux données essentielles dans la même cellule. Les fréquences absolues, désignées *FA* et notées entre parenthèses, représentent le nombre d'occurrences attestées du phénomène : elles sont totalisantes. Les fréquences relatives, désignées *FR* et notées en gras, donnent la fréquence d'apparition du phénomène à l'échelle des piles étudiées : elles sont statistiques, arrondies à la première décimale. Le nombre de piles totalisées par échantillonnage, et auxquels se rapportent les *FR*, sont les suivants :

- LNR<sup>10</sup> : 25 textes, 60 piles.
- MP : 25 textes, 94 piles.
- E-E : 25 textes, 97 piles.
- P : 25 textes, 170 piles.
- MM : 25 textes, 249 piles.
- PDLB : 3 textes, 154 piles.

Un exemple de lecture des données est donc le suivant : dans la figure A sur les fonctions occupées par les piles, on atteste 9 piles d'éléments sujets dans *LNR* (*FA*).

---

<sup>10</sup> Pour un rappel des recueils désignés par leurs initiales, voir 1.4.1.

Comme le recueil totalise 60 piles, cela signifie que 15% des piles dans *LNR* sont des piles d'éléments sujets (FR). Lorsque les informations sont données sur base d'un rapport autre qu'au nombre de piles dans le recueil, cela sera précisé (par exemple pour les types de joncteurs).

### 3.3.1 Exploitation contrastive par tableau

Les statistiques, regroupées en tableaux, présentent l'avantage de donner rapidement une idée nette et comparative des phénomènes ciblés. Il est déjà possible sur cette seule base de poser plusieurs constats scientifiques. Dans cette optique, les similitudes autant que les contrastes ont leur importance : il s'agira de tenter de dégager à travers les données une certaine norme, ainsi que, peut-être, des ensembles cohérents et d'autres qui s'en écartent. De plus, certaines tendances, voire récurrences, des piles ressenties subjectivement lors des analyses pourront à présent être décrites de manière objective par les résultats obtenus.

Mon interprétation des données n'étant pas soutenue par une formation pointue dans le domaine statistique, je me contenterai donc de commenter ici les résultats les plus flagrants.

### 3.3.2 Présentation des données

Fig. A Fonction occupées par les piles au sein de la rection

Fonction de la pile	Sujet	Attribut	Apposition	Rection nominale	Modifieurs nominaux liés postposés	Modifieurs nominaux liés antéposés	Modifieurs nominaux détachés postposés	Modifieurs nominaux détachés antéposés	Complément de l'adjectif / du participe
<b>Recueil</b>									
LNR	15% (9)	16,7% (10)	3,3% (2)	1,7% (1)	21,7% (13)	0% (0)	3,3% (2)	0% (0)	3,3% (2)
MP	4,3% (4)	11,7% (11)	3,2% (3)	0% (0)	37,2% (35)	2,1% (2)	0% (0)	0% (0)	2,1% (2)
E-E	6,2% (7)	3,1% (3)	3,1% (3)	10,3% (10)	24,8% (24)	3,1% (3)	5,1% (5)	2,1% (2)	0% (0)
P	7,1% (12)	4,7% (8)	3% (5)	3,5% (6)	30% (51)	3,5% (6)	0% (0)	0% (0)	0% (0)
MM	4,8% (12)	6,8% (17)	6,4% (16)	3,6% (9)	31,4% (78)	3,2% (8)	3,6% (9)	1,2% (3)	0,8% (2)
PDLB	3,9% (6)	2,6% (4)	2,6% (4)	9,1% (14)	33,8% (52)	1,3% (2)	3,9% (6)	0% (0)	3,2% (5)

Fonction de la pile	Rection verbale	Séquence verbale / participiale	Éléments régis de type ça	Éléments régis de type préposition + ça	Éléments régis de type ainsi	Éléments régis locatifs (là)	Complément de la préposition	Rection adjectivale / participiale	Autres
<b>Recueil</b>									
LNR	10% (6)	5% (3)	15% (9)	0% (0)	1,7% (1)	0% (0)	3,3% (2)	0% (0)	0% (0)
MP	9,6% (9)	4,3% (4)	5,3% (5)	6,6% (6)	5,3% (5)	5,3% (5)	3,2% (3)	0% (0)	0% (0)
E-E	9,28% (9)	2,1% (2)	15,5% (15)	8,2% (8)	3,1% (3)	3,1% (3)	0% (0)	1% (1)	1% (1)
P	5,3% (9)	3% (5)	17,6% (30)	8,8% (15)	6,4% (11)	0% (0)	4,1% (7)	0% (0)	2,4% (4)
MM	4,9% (12)	4,4% (11)	9,6% (24)	3,6% (9)	7,2% (18)	1,2% (3)	3,6% (9)	0,8% (2)	2,7% (7)
PDLB	8,4% (13)	6,5% (10)	7,8% (12)	4,5% (7)	5,2% (8)	0,6% (1)	6,5% (10)	0% (0)	0% (0)

Fig. B Valeur sémantique des piles

Recueil	Reformulation / hésitation / correction	Coordination / énumération / distribution	Apposition / juxtaposition
LNR	13,3% (8)	50% (30)	36,7% (22)
MP	8,5% (8)	71,2% (67)	20,2% (19)
E-E	33% (32)	36,1% (35)	31% (30)
P	30% (51)	34,7% (59)	35,3% (60)
MM	47,8% (119)	29,3% (73)	22,9% (57)
PDLB	36,4% (56)	26,6% (41)	37% (57)

Fig. C Récurrences structurelles particulières

	Répétitions lexicales	Lourdeur syntagmatique croissante	Emboîtements-déboîtements			
			Niveau de pile 2	Niveau de pile 3	Niveau de pile 4 ou plus	Total
LNR	21,7% (13)	20% (12)	16,7% (10)	5% (3)	0% (0)	21,7% (13)
MP	18,1% (17)	16% (15)	37,2% (35)	5,3% (5)	1,1% (1)	43,6% (41)
E-E	48,4% (47)	27,8% (27)	26,8% (26)	3,1% (3)	0% (0)	29,9% (29)
P	16,5% (28)	22,3% (38)	24,7% (42)	5,3% (9)	2,4% (4)	33,5% (57)
MM	22,5% (56)	24,1% (60)	25,7% (64)	6,9% (17)	2% (5)	34,5% (86)
PDLB	31,9% (49)	20,8% (32)	26,6% (41)	12,3% (19)	1,3% (2)	40,3% (62)

Fig. D Principales tournures oralisantes

Recueil	Reprise	Clivée / pseudo- clivée	Dislocation	Incise / Parenthèse	Couche non aboutie / agrammaticale
LNR	5% (3)	0% (0)	1,7% (1)	0% (0)	10% (6)
MP	7,4% (7)	1,1% (1)	3,2% (3)	2,1% (2)	0% (0)
E-E	8,2% (8)	1% (1)	3,1% (3)	1% (1)	5,1% (5)
P	1,2% (2)	1,2% (2)	1,7% (3)	3% (5)	0,6% (1)
MM	3,2% (8)	1,2% (3)	2,8% (7)	2% (5)	0,4% (1)
PDLB	2,6% (4)	0% (0)	2,6% (4)	1,3% (2)	0% (0)



Fig. E Marqueurs de piles

Recueil	Joncteurs				Adverbes paradigma- tisants	Marqueurs discursifs
	Tous types	<i>Et +</i> composés	<i>Mais +</i> composés	<i>Ou +</i> composés		
<b>LNR</b>	<b>36,7%</b> (22)	<b>72,7%</b> (16)	<b>13,6%</b> (3)	<b>9,1%</b> (2)	<b>8,3%</b> (5)	<b>1,7%</b> (1)
<b>MP</b>	<b>61,7%</b> (58)	<b>56,9%</b> (33)	<b>6,9%</b> (4)	<b>29,3%</b> (17)	<b>17%</b> (16)	<b>2,1%</b> (2)
<b>E-E</b>	<b>21,6%</b> (21)	<b>42,9%</b> (9)	<b>9,6%</b> (2)	<b>42,9%</b> (9)	<b>5,2%</b> (5)	<b>0%</b> (0)
<b>P</b>	<b>40%</b> (68)	<b>48,5%</b> (33)	<b>8,8%</b> (6)	<b>22,1%</b> (15)	<b>16,5%</b> (28)	<b>1,2%</b> (2)
<b>MM</b>	<b>35%</b> (87)	<b>49,4%</b> (43)	<b>20,7%</b> (18)	<b>16,1%</b> (14)	<b>11,7%</b> (29)	<b>6,4%</b> (16)
<b>PDLB</b>	<b>40,9%</b> (63)	<b>42,9%</b> (27)	<b>17,5%</b> (11)	<b>19%</b> (12)	<b>11,7%</b> (18)	<b>1,3%</b> (2)

### La fonction des piles

La répartition des fonctions occupées au sein de la rection est inégale. Trois types se distinguent en particulier par leur récurrence. D'abord, le groupe général des modifieurs nominaux est de loin le plus représenté. Les modifieurs liés postposés, en particulier, sont toujours la fonction prédominante quel que soit le recueil : de 21,7% à 37,2%. Ce type de fonction paraît très courant dans les textes littéraires en général, mais il n'est cependant pas un élément indispensable à la rection. Il est donc intéressant de souligner que c'est une fonction facultative à la construction rectionnelle qui est la plus représentée dans les piles paradigmatiques. À titre de comparaison, une catégorie indispensable comme le sujet a une récurrence bien inférieure : excepté *LNR*, toujours moins de 7,1%.

Viennent ensuite les éléments régis de type *ça* : dans *LNR*, *EE* et *P*, ils représentent plus de 15% des piles rencontrées. Cette fonction a un double statut : pour certaines

séquences verbales, elle est une valence indispensable (voir **D.I.19 [2]**). Pour d'autres, elle est facultative (par exemple *manger*). Cette double valeur, essentielle ou non, est aussi vraie pour les éléments régis de type *préposition + ça*. Pourtant, cette fonction a dans cinq recueils sur six une FR inférieure, et de loin, à celle de *ça*.

Que ce soit de façon consciente ou non, la construction des piles chez Michaux semble donc se faire préférentiellement sur certaines fonctions, non indispensables la plupart du temps et qui ont une tendance naturelle à apparaître en listes, être actualisées, corrigées, énumérées, etc. Un tel potentiel paradigmatique est bien illustré par des piles comme **BXXXVII [1]** ou **C.II [1]**, dans lesquelles Michaux « étire » les fonctions de modifieurs nominaux ou de régis avec un nombre de couches conséquent.

Enfin, l'empilement de rections verbales complètes est le troisième type à présenter une récurrence significative. On remarque que les rections adjectivales, quoiqu'ayant également le statut de rections complètes, ont une fréquence de loin inférieure, nulle ou quasi.

*MM* présente cependant une très faible FR de rections complètes (verbales, nominales ou adjectivales). Ceci démontre une tendance à empiler des unités particulières et isolables de la rection, et non de grands ensembles plus cohérents.

Inversement, *E-E* et *PDLB* présentent une récurrence bien supérieure des rections nominales. Ceci serait caractéristique des textes versifiés chez Michaux, où les structures verbales ont tendance à s'effacer au profit de syntagmes nominaux isolés correspondant à une sorte de présentatif vague. Voir à titre d'exemple : **C.I, C.III et F.III. [44 ; 45 ; 46]**.

Certaines fonctions de pile ont une FR relativement stable : c'est le cas de l'apposition (avec 3,8% d'écart maximal entre les valeurs), du complément de la préposition, de la rection adjectivale, du complément de l'adjectif, etc. Stabilité de la FR et FA faible semblent concorder.

À l'inverse, des fonctions à la FR prédominante ont un écart maximal entre les recueils plus grand : ainsi une différence de 15,5% pour les modifieurs nominaux liés postposés entre *LNR* et *MP*, ou de 12,3% pour les éléments régis *ça* entre *MP* et *P*.

### **Les valeurs sémantiques**

Il est ici possible de dégager des ensembles aux données assez similaires et dont la juxtaposition rend compte d'une tendance à délaisser les piles de coordination au profit de la reformulation. *LNR* et *MP* ont une majorité de piles de coordination et une minorité de piles de reformulation. Le phénomène est d'autant plus net dans *MP*, qui présente entre les deux un écart de FR de 61,7%. Un deuxième ensemble, constitué de *E-E* et *P*, tend à équilibrer la répartition entre les trois valeurs sémantiques : pour ces deux recueils, toutes les valeurs sont comprises entre 30% et 36,1%, soit guère plus qu'un écart de 6,1%. La proportion croissante de piles de reformulation atteint son pic dans *MM*, où elle représente presque la moitié des piles. Ce taux retombe quelque peu dans *PDLB* qui en compte un peu plus du tiers, mais où les piles de coordination continuent de se faire plus rares, jusqu'à ne plus représenter qu'un quart des cas et devenir la valeur sémantique minoritaire. Les piles d'apposition remontent également à une FR assez similaire à celle de la reformulation.

Envisagés dans le sens chronologique des recueils, ces résultats tendent à montrer que Michaux, dans la période étudiée, délaisse de plus en plus les piles de coordination au profit de la valeur de reformulation, dont *MM* est le meilleur représentant.

### **Récurrences structurelles**

Les FR des répétitions lexicales semblent assez variables, sans véritable homogénéité ni tendance perceptible. *PDLB* et *MP* en produisent tout de même plus que la moyenne des autres recueils, avec respectivement près d'un tiers et près de la moitié des piles présentant une répétition lexicale. Ces résultats doivent cependant être nuancés par le fait que les données portent ici sur la récurrence globale et non ponctuelle du phénomène : la FA rend compte du nombre de piles où se produit une répétition lexicale et non sur le nombre de couches. Le nombre de fois où l'élément lexical est répété n'entre donc pas en considération. Il est ainsi possible de trouver des

répétitions lexicales très longues dans tous les recueils, comme dans **D.IX.1.[3]**, **E.II.3.[7]**, **E.II.21 [2 ; 3]**, voire à travers plusieurs piles dans **C.XXV.8.[1]**. En outre, le texte **B.XXXVII** présente la plus longue répétition lexicale, avec pas moins de 54 occurrences d'*yeux*. La FR de répétition lexicale est également plus importante dans les extraits versifiés : jusqu'à 50% pour **F.III** dans *PDLB*.

*LNR*, *P*, *MM* et *PDLB* présentent une FR d'accroissement de la lourdeur syntagmatique assez stable : 2,3% d'écart maximum. En outre, *LNR*, *MP* et *MM* présentent moins de 2M d'écart entre les deux premières colonnes du tableau. Ces résultats confirment l'intuition éprouvée durant la phase d'analyses, à savoir que les répétitions lexicales allaient souvent de pair avec une lourdeur syntagmatique croissante, pour aboutir à ce qui a été présenté dans la typologie comme des piles typiques de Michaux.

La FR des structures en emboîtements-déboîtements croît de façon régulière au fil des recueils, à l'exception de *MP* qui présente, par un accroissement plus sensible encore, un pic soudain. Ainsi, entre *E-E* et *PDLB*, la FR de deuxième niveau de pile est très stable. Le niveau de pile 3 est relativement stable également, avant de voir sa FR subitement doublée dans *PDLB* par rapport à la valeur moyenne. Le taux total d'emboîtements-déboîtements atteint également dans ce dernier recueil le double de sa valeur initiale dans *LNR*.

### **Tournures oralisantes**

Les données de cette figure concernent uniquement les cas répertoriés au sein des piles paradigmatiques. Les occurrences survenant en tant que phénomènes isolés n'ont pas été répertoriées.

Les taux d'occurrence sont très bas, la plupart des FR étant inférieures à 5%. La répartition des tournures à travers les recueils est également assez lâche et irrégulière. Seuls trois recueils contiennent au moins une occurrence de chaque type : *E-E*, *P* et *MM*.

La reprise est la tournure la mieux représentée. La FR est cependant bien moindre dans les trois derniers recueils. Les structures clivées et pseudo-clivées sont

relativement rares dans les piles : 1,2% au maximum. Les dislocations ont des FR parmi les plus faibles mais assez stables. Les incisives et parenthèses présentent un écart variable entre les recueils, et sont les plus courantes dans *P*. Enfin, Les couches non abouties ou agrammaticales concernent surtout deux recueils : *LNR* et *E-E*. *MM* et *PDLB* sont globalement très pauvres.

### **Marqueurs de pile**

Il y a une distribution inégale des FR pour les joncteurs : elles sont très disparates pour les trois premiers recueils (40,1% d'écart maximal entre *MP* et *E-E*), mais beaucoup plus stables dans les trois derniers (seulement 5,9% d'écart maximal). Selon cette courbe, le nombre de joncteurs par pile tendrait donc à se stabiliser à partir de *P*.

Les valeurs données pour *et*, *mais* et *ou* ainsi que leurs composés montrent la répartition de ces trois types de joncteurs courants parmi la FA du nombre total de joncteurs. C'est donc un rapport à l'échelle des joncteurs en eux-mêmes et non des piles paradigmatiques.

Même s'il ne comporte pas le plus de joncteurs, *LNR* possède le plus grand taux de *et + composés* : ils représentent près des trois quarts des joncteurs totaux. Ce taux diminue dans le recueil suivant, *MP*, où il ne représente plus qu'un peu plus de la moitié des occurrences. Il se stabilise ensuite, oscillant en 42,9% et 49,4%. C'est toujours le type de joncteur le plus représenté (à égalité toutefois avec *ou* dans *E-E*).

La répartition des *mais* est assez inégale, mais l'on constate que ces joncteurs sont les plus fréquents dans les recueils mescaliniens *MM* et *PDLB*.

Les *ou* et composés sont encore plus disparates, et ont l'écart type le plus grand : 33,8% entre *LNR* et *E-E*, où ils culminent à 42,9%. C'est également le seul recueil où ils atteignent une FR égale à celle de *et*.

Il est malaisé de trouver des régularités dans la distribution des adverbes paradigmatiques tous types confondus. On peut cependant constater qu'ils ont exactement la même FR dans les deux recueils mescaliniens.

Les marques de reformulation sont sans conteste le type de marqueur discursif le moins représenté, équivalant même à 0% pour *E-E*. Néanmoins, *MM* présente une FR très intéressante : elle y est au minimum trois fois plus élevée que dans n'importe quel autre recueil.

Le sous-corpus mescalinién apparaît comme plus homogène que les autres recueils dans la répartition des différents types de marqueurs de pile. Excepté le dernier point, *MM* et *PDLB* présentent même peu d'écarts dans leurs valeurs respectives : ils forment le seul ensemble globalement cohérent du tableau.

### 3.3.3 Constats congruents

Je viens de dégager des résultats pour chaque tableau de données. Or, ces données peuvent non seulement être contrastées entre les recueils, mais également entre elles. De ce fait, des rapprochements sont possibles sur un deuxième niveau d'interprétation.

Ainsi, nous pouvons rapprocher la prépondérance de la valeur de coordination dans les recueils *LNR* et *MP* avec le fait qu'ils contiennent un taux de joncteur de type *et* plus élevé que les autres recueils. Dans la même logique, ce n'est certainement pas un hasard si *MM* contient à la fois le plus de marqueurs discursifs au sein des piles et la plus haute valeur de reformulation pour celles-ci. Remarquons qu'*E-E*, qui contient le moins de marqueurs de piles, présente aussi l'écart de FR le plus faible entre les différentes sémantiques des piles. Valeurs sémantiques des joncteurs et valeurs sémantiques des piles ne sont donc pas des phénomènes isolés.

*MP* comporte à la fois le plus grand nombre de piles de deuxième niveau, la plus forte tendance à la coordination et à l'énumération, ainsi que la plus forte proportion de piles de modifieurs nominaux liés. Ces deux constats sont très bien illustrés par des textes comme **BXXXI** et surtout **BXXXVII**, où des descriptions d'insectes et d'yeux amènent à l'énumération successive de caractéristiques biologiques en emboîtements-déboîtements.

De manière générale, *MM* et *PDLB* ont très peu d'écarts sensibles entre leurs FR respectives d'un même phénomène : les résultats me poussent à considérer ces deux recueils mescaliniens comme relativement uniformes dans la typologie de leurs piles paradigmatiques.

À l'inverse, les valeurs de *LNR* sont souvent en décalage par rapport aux valeurs moyennes, avec des écarts de FR parfois considérables. Par exemple, la proportion plus importante de piles de sujets et d'appositions, couplée aux fréquences d'emboîtements-déboîtements les plus faibles et à la primauté de la coordination, rendent ce recueil syntaxiquement à part.

### 3.4 Construction textuelle : continuité et rupture des piles

La mise en série des analyses des textes a permis d'esquisser de nombreuses pistes d'études pour les piles paradigmatiques chez Michaux.

Étant limité dans la présentation de ces recherches, je proposerai seulement ici un aperçu d'une des questions les plus intéressantes : est-il possible de dégager dans le corpus des récurrences dans la continuité et la rupture des piles paradigmatiques, et ces éventuels résultats sont-ils à mêmes de jeter un éclairage nouveau sur les textes ?

La question est complexe, comme le point 1.2.2 l'a souligné, aussi la réponse sera-t-elle nuancée. Pour rappel, il y a rupture d'une pile paradigmatique lorsque la fonction qu'elle sature n'a plus d'itération, et que la rection ouvre une nouvelle fonction ou se termine. Nous avons distingué les ruptures syntaxiquement motivées, où la survenance d'un élément syntaxique d'une autre fonction que la pile étudiée force sa rupture. La pile est donc un phénomène grammaticalement et textuellement isolable, survenant entre un *contexte gauche* et un *contexte droit*, constituant l'espace syntaxique plus grand mais délimitable lui aussi qu'est la rection. Envisager la rupture et la continuité des piles revient donc, sous certains aspects, à envisager ces paramètres dans la rection, avec toutes les notions apportées par la microsyntaxe.

### 3.4.1 Les ruptures de piles

Ainsi, l'on peut lister des cas, nombreux, où la rupture d'une pile et de la rection coïncident, comme par exemple **C.VII.[1]**. De ces occurrences, il y a peu de résultats à tirer, la rupture d'une rection signifiant l'arrêt des indices syntaxiques.

Il y a encore des cas où la rection est uniquement composée soit d'une seule, soit de plusieurs piles (**A.I.1 [2 ; 3]**), ou bien le cas de piles dont chaque couche est une rection autonome (**E.II.2.[1]** ou **E.II.3 .[7]**). Certains textes ont également montré la capacité d'intégrer au sein d'une pile presque toutes les fonctions nouvellement créées par la rection, fait typique des structures à emboîtements-déboîtements, comme **F.I.[62-67]**. Dans tous ces cas, peu d'indices syntaxiques, la succession de piles ne laissant apparaître aucune jonction claire. On doit se contenter de noter qu'un nouveau niveau de pile ferme *de facto* le précédent.

Je veux maintenant présenter quelques exemples parmi les plus intéressants de ruptures syntaxiquement motivées.

D'abord, leur nombre élevé de récurrences dans le corpus a attiré mon attention sur des cas où la rupture de la pile coïncidait avec la survenance d'une couche dont la lourdeur syntagmatique était bien plus forte que les précédentes. Ceci pourrait constituer un cas de motivation syntaxique de la rupture propre à Michaux. Il est à noter que ce cas est particulier, puisqu'il survient à l'intérieur même de l'empilement. Voir comme exemples **A.XXI.[1]**, **C.XXV.7.[2]**, **E.II.21.[3]** ou **F.I.[30]**.

Souvent, l'insertion d'une question, et donc d'une nouvelle rection, permet à Michaux de rompre très nettement une pile. Ceci est particulièrement sensible dans *MM* mais pas uniquement (**C.III.[7]**, **E.II.1.[7 ; 10]**, **E.II.2.[5]**, **E.II.15.[6]**), et concerne même les poèmes avec **F.III.[46]**. Les incises jouent aisément ce rôle. Il peut aussi s'agir d'un segment qui a les apparences d'une nouvelle couche mais qui en fait impossible à rattacher, à la façon d'un complément absolu (**E.II.1.[5]**, **E.V.1.[9]**).

Un exemple canonique de rupture syntaxiquement motivée est donné en **F.III.[50]**, où la réactualisation de la séquence maximale avec une nouvelle itération de



la fonction agit comme une clôture (et une réussite) de la recherche lexicale initiée par la pile.

Enfin, l'empirisme montre que le pronom *tous*, *tout* et leurs composés ont, chez Michaux, des propriétés d'ouverture et surtout de fermeture de piles très fortes. À nouveau, la répartition est attestée dans plusieurs recueils mais tout particulièrement dans *MM*. Le pronom peut par exemple faire partie de la pile, et sa survenance en couche finale ou en équivalent à la proforme la clôture (**A.VIII.[2]**, **A.XIV.[6]**, **E.II.1.[17]**, **E.II.20.[5]**, **E.II.21.[4]**, et **E.IV.7.[2]**). Notons encore le cas tout à fait intéressant de **D.VII.[7]**, où *tout cela* lie deux piles, étant la dernière couche de l'une et la première de l'autre.

Enfin, le pronom peut aussi ouvrir une pile, souvent de la fonction d'apposition ou à valeur similaire (**C.IX.[1]**, **D.I.9.[1]**, **D.III.[16]**). La sémantique du pronom n'est sans doute pas étrangère à cette capacité d'initier ou clore la liste paradigmatique, puisqu'il peut souvent être compris comme la somme des couches de la pile. Michaux semble donc faire de ce *tout* un outil syntaxique pour « contrôler » certaines piles.

### 3.4.2 Une congruence entre piles et textes ?

Les recherches sur ce point n'ont pas donné de résultats très probants. Comme présenté en début de travail, j'espérais, par mes analyses, être en mesure d'adresser une réponse syntaxique à l'hermétisme des textes. Il me semblait surtout que l'analyse des énoncés au niveau macrosyntaxique disséquait suffisamment le texte pour montrer une structure sous-jacente et éclairante. Je dois avouer que mes résultats n'ont pas été aussi directs. Je rendrai compte ici de deux constats plus solidement établis sur la congruence entre construction des piles et construction textuelle.

Le premier est celui des concordances typographiques entre vers et couches de piles. Ce point est d'ailleurs directement perceptible dans les annexes, puisque les deux phénomènes sont structurés typographiquement. Il apparaît donc que pour de nombreux poèmes, la plupart des couches de piles correspondent à la succession verticale des vers, où un vers est égal à une couche. Voir par exemple **BXXXVIII**,

**B.XLII.[4 ; 5], C.II.[1], C.III,** et surtout les rections nominales dans les vers, comme dans **F.III.[39 ; 44 ; 45 ; 46]**, etc.

Notons surtout que la concordance des schématisations concerne jusqu'aux niveaux de pile. Ainsi, dans **C.III.[3]** par exemple, la première couche de ce second niveau de pile est comprise dans le même vers que la couche du premier niveau dont elle est issue, tandis que les trois autres couches de **[3]** occupent chacune un vers distinct. Michaux retourne ensuite à une nouvelle couche de la pile **[1]** avec un nouveau vers. Ces similitudes entre piles et texte se maintiennent donc jusque dans les emboîtements-déboîtements typiques de Michaux.

Un autre cas assez tangible de construction de la richesse textuelle par les piles paradigmatisées est celui où, alors qu'une rection, parfois même tout l'extrait en question, est censée se terminer, l'apparition d'une pile ou d'une nouvelle couche de pile relance le texte.

Un exemple clair est **C.XXV.21.[1]** : une pile de rections adjectivales se développe et produit une troisième couche d'une lourdeur syntagmatique conséquente, contenant notamment trois séquences verbales subordonnées à la rection. Comme les précédents constats l'ont montré, une soudaine hypertrophie de la couche indique souvent, chez Michaux, la rupture imminente de la pile. Une quatrième couche survient cependant, très courte celle-ci, et rouvre la pile initiale. S'ajoute au phénomène une congruence sémantique (*Lugubres... et pas finis*) : alors même que Michaux proclame que les *mois* ne sont pas finis, une nouvelle couche prolonge la pile, comme un acte de langage performatif.

On trouve des cas inverses dans *MM*, où les visions suscitées par la drogue donnent souvent lieu à des descriptions en piles paradigmatisées. Ainsi, dans **E.II.2.[9]**, Michaux rompt **[5]** par l'insertion d'une question coordonnée (phénomène traité précédemment) par laquelle il exprime son souhait d'un arrêt (des visions). La rupture de pile est réussie, mais une dernière pile **[9]** survient aussitôt après : alors même qu'il écrit que « C'est fini. » (A : 46), Michaux relance les accumulations paradigmatisées qui caractérisent les visions... et de ce fait, empêche le texte de se finir.

Je donne à présent un extrait d'**E.II.3** :

- a. C'est du dernier grotesque. Assez. J'ai compris. Ne pensons à rien. Ne pensons plus. Le vide, et s'y tenir coi ! Ne donnons **[5]** { pas une idée,
- { pas une pièce **[5]** à l'engrenage fou. Mais déjà la machine a repris son mouvement à cent images-minute. La machine à himalayer s'est arrêtée, puis reprend. (A : 46)

Cet extrait montre d'autres exemples similaires au point précédent, où les piles perpétuent le texte quand Michaux voudrait justement le retenir. Ainsi après **[3]**, il écrit : « Assez. J'ai compris. Ne pensons à rien. Ne pensons plus. Le vide, et s'y tenir coi ! » (A : 46). Mais aussitôt après, la « machine à créer des piles » reprend, avec **[5]**. Ironie syntaxique : en écrivant qu'il ne veut pas donner de nouvelle matière aux visions, Michaux crée une nouvelle pile. Il le constate d'ailleurs juste après : « Mais déjà la machine a repris son mouvement » (A : 46). La pile **[6]** réalise ensuite trois couches de proforme *autant de fois*, et la pile semble finie. Une parenthèse s'ouvre alors, contenant une réaction verbale, mais qui correspond justement à la même proforme, et est donc empilable, relançant de ce fait la pile. Et Michaux de constater aussitôt : « Laissons faire puisqu'on n'y peut rien » (A : 47). Après **[7]** enfin, Michaux insère une parenthèse, ce qui a pour effet de séparer la dernière couche de la pile du segment *Arrêt du blanc*, qui sans cette incise eût été interprétable comme une nouvelle couche de **[7]**.

Ces exemples montrent comment, au plus profond des visions mescaliniennes surtout, les propriétés presque infinies de listing paradigmatique des piles construisent le texte autant que Michaux, parfois « contre » lui en ramenant les visions.

### 3.5 En guise de synthèse : bilan de la méthode

Analyser la richesse et la complexité d'un corpus à travers le seul prisme d'un outil grammatical (les piles paradigmatiques), certes étoffé de notions auxiliaires, est une entreprise ambitieuse. Il me semble donc important, au terme des analyses, de poser très rapidement un regard critique sur la méthode employée : quels sont, dans les

résultats, ceux qui sont satisfaisants et ceux qui mériteraient d'être approfondis par des démarches supplémentaires ?

D'abord, l'approche uniquement syntaxique que j'ai adoptée jusqu'ici fonctionne assez bien. La proportionnalité (recours aux proformes) a ainsi permis de survoler les difficultés lexicales qui jalonnent les textes. La focalisation sur les piles comme cas symptomatique de la syntaxe d'Henri Michaux me semble pertinente, puisque j'ai montré comme elles contenaient une grande partie des phénomènes (surtout oralisants) qui la caractérisent. La restriction du champ d'investigation était d'ailleurs nécessaire pour un travail aussi réduit qu'un mémoire. Le recours aux statistiques, à cet égard, offre un bon équilibre entre schématisation des résultats et argumentation scientifique. L'objectif principal me semble atteint : montrer objectivement comment l'utilisation des piles varie d'un recueil à l'autre.

Cependant, l'étude de certaines données (notamment lexicales) aurait pu être réalisée non uniquement à l'échelle des piles paradigmatiques, mais également à celle plus focalisée des couches. Un bilan du nombre moyen de couches par pile aurait ainsi été intéressant.

En outre, le seul outil des piles paradigmatiques m'a semblé insuffisant pour forcer certains verrous de la construction textuelle. Une analyse des unités macrosyntaxiques, en particulier, mériterait d'être envisagée à l'échelle textuelle complète et non uniquement des piles. Il s'agirait d'une entreprise trop vaste pour le présent travail.

J'en conclurais donc que les outils du G.A.R.S. se sont avérés très efficaces pour la description des piles dans ce corpus littéraire, mais qu'ils ne sont encore qu'une première étape vers la résolution complète de l'hermétisme des textes. Quelques pistes d'élargissement seront envisagées en fin de travail.

---

## 4. Exégèse littéraire

### *Les piles mescaliniennes : entre esthétique de l'hallucination et reconquête mentale*

---

#### 4.1 Introduction

J'ai endossé jusqu'ici, autant que j'ai pu, la rigueur méthodologique et le souci d'objectivité du syntacticien. Je vais maintenant y superposer une argumentation plus libre dans le cadre de ma propre interprétation des textes en vue de résultats littéraires.

L'exégèse portera sur deux points. D'abord, elle montrera que le mécanisme des piles et du paradigme lexical n'est pas propre aux recueils mescaliniens, mais que, exacerbé par les perturbations de la drogue, il y acquiert une esthétique nouvelle. Je souhaite ainsi inscrire mon raisonnement dans le prolongement du débat critique présenté au point 1.4.4, à savoir : les recueils mescaliniens constituent-ils une entreprise à part chez Michaux ? Une approche grammaticale me semble pouvoir enrichir le débat.

Ensuite, je m'intéressai au cas d'un recueil mescalilien extérieur à mon corpus initial pour présenter l'opposition entre *langue* et *pensée* qui s'esquisse à travers les textes mescaliniens, en montrant comment Michaux, par la réunion entre métalinguistique et philosophie du langage, préfigure les travaux de l'équipe du G.A.R.S. en matière de syntaxe de l'oral, en particulier sur les piles paradigmatiques. J'espère apporter ainsi une piste toute personnelle sur la valeur à accorder à la syntaxe dans le cas d'une étude d'auteur.

#### 4.2 Les piles mescaliniennes : *nove sed non nova*

Les résultats d'analyses ont montré que les piles paradigmatiques sont une composante récurrente de la syntaxe d'Henri Michaux, et que l'oralité dont cette dernière est empreinte contamine souvent les premières. Mais les piles participent-elles

indifféremment d'une seule et même esthétique littéraire au fur et à mesure des recueils ? Je pense que non. J'ai montré au chapitre 3 plusieurs points d'évolution du mécanisme des piles, sans doute pour répondre à des besoins littéraires changeants.

Premier argument en faveur de cette évolution : le nombre total de piles par recueil est toujours croissant (60 pour *LNR*, 249 pour *MM*). *PDLB*, ne portant que sur trois textes, n'infirme proportionnellement pas cette observation. Les piles sont, dans *LNR*, assez étroitement liées à la narration : il y a en général peu de couches, une plus grande proportion de piles sujets et d'attributs et les nombreux joncteurs *et* donnent une valeur coordonnante. Celle-ci est encore plus forte dans *MP*, où les piles servent à construire de longues descriptions énumératives. Les recueils *E-E* et *P*, plus équilibrés, amorcent une transition bien visible dans les tableaux, où la plupart des données présentent des disparités moindres.

Enfin survient, à partir de *MM*, l'action mescalinienne et sa spectaculaire influence sur la syntaxe, à laquelle les piles n'échappent pas. J'ai présenté au point 1.4.3 quelques remarques de Michaux sur ces perturbations ressenties. Pour les décrire, les mots « chevauchements », « emboîtements-déboîtements » et « rafales » reviennent souvent (II : 621).

*MM* et *PDLB* ont pour sujet la description des visions extrêmement puissantes causées par la mescaline ; pour en rendre compte au mieux, Michaux adapte son style, et les piles paradigmatiques deviennent un des principaux outils de transcription des perturbations, voire des incapacités illocutoires. Dans ces deux recueils, l'utilisation des piles se fait l'illustration syntaxique et tangible d'un désordre intérieur inexprimable. Armand Colin écrit ainsi : « Le music-hall mescalinién interagit avec le mouvement et le rythme du discours élaboré comme une mise en texte frénétique de l'expérience hallucinogène » (2010 : 72). De même, les allers-retours successifs sur l'axe des niveaux de pile, comme dans **F.I.[57]**, sont à mon sens l'illustration syntaxique des chevauchements en question.

Michaux parle encore d'« énumération » et de « symétrie » (II : 674). L'énumération est perceptible dans les propriétés qu'ont les piles d'en ouvrir une

suivante par des effets de valence (**E.I.[13 – 18]**). Quant à la symétrie, j'ai montré déjà comment des textes comme **E.II.19** mettent en place des parallélismes de construction au sein même des piles, donnant une idée de la confusion ressentie.

Tout, dans les visions mescaliniennes, semble prétexte aux piles : *MM* et *PDLB* en créent à partir de n'importe quelle fonction au sein de la rection, ou encore en empilant les rections elles-mêmes via les répétitions lexicales. Surtout, il y a dans ces deux recueils bien plus de piles à valeur de reformulation que dans les précédents : elles retranscrivent la recherche d'un mieux dire, rarement atteint cependant. Ainsi, dans **E.II.21.[2 ; 3]**, Michaux répète quantité de fois la même couche sans parvenir à lui adjoindre de nouveaux éléments, comme pris dans un engrenage incontrôlable. C'est un mécanisme qui avait déjà été attesté dans **A.XV**, mais qui atteint ici des proportions tout autres.

Michaux insiste par ailleurs sur le caractère antagoniste de ces visions : « La Mescaline et moi, nous étions plus souvent en lutte qu'ensemble » (II : 621), ou encore : « La Mescaline démontre à qui en prend son radotage intérieur, celui-ci étant très augmenté grâce à la vitesse, ou grâce à la suppression du mécanisme de freinage » (II : 691). La syntaxe rend justement compte de ces velléités de freins pour reprendre le contrôle psychique : l'usage du *tout* ou des tournures interrogatives pour fermer certaines piles, dont j'ai parlé au point 3.4.1, en est un exemple. Remarquons que ces « remparts syntaxiques » sont cependant bien maigres, et tout bonnement absents des textes d'**E.V** (*Expériences de la folie*), où Michaux indique justement un dosage excessif de la mescaline (II : 723).

Nous voyons donc ici comment, dans les textes mescaliniens, la sémantique initiale de coordination des piles finit par décliner, et comment celles-ci, par leurs liens de reformulation, finissent par rendre compte d'une recherche lexicale qui s'embourbe.

Dans les recueils mescaliniens, la drogue exerce donc une influence paradoxale sur l'écriture : perçue d'abord comme médium capricieux permettant d'atteindre une perception nouvelle de la langue, elle finit par déposséder Michaux de ses facultés de contrôle de la syntaxe, et séparent l'écrivain de son objet littéraire. Ainsi :

- a. *Mescaline, plus aucune contrainte. Pas de rapports grammaticaux non plus.* (II : 998)
- b. *[...] Pensées qui passent dans un presque néant syntaxique, dont on se passe fort bien... tant qu'on n'essaie pas d'écrire.* (II : 998)

Il convient dès lors de se demander quel degré de conscience Michaux a de ces blocages, et de ce qu'il met éventuellement en place pour les surmonter. Le point suivant propose d'approfondir cette réflexion.

### 4.3 Les piles paradigmatiques comme reconquête de la *pensée* perdue

#### 4.3.1 L'opposition entre langue et pensée

Le recours aux piles paradigmatiques comme description des visions mescaliniennes n'est pas le seul intérêt du corpus de la drogue. Dans celui-ci, et particulièrement à travers *LGEDLE*<sup>11</sup>, Michaux établit une opposition entre *langue* et *pensée*. Ces commentaires métalinguistiques sont extrêmement abondants, et je ne peux en présenter ici qu'une infime sélection, suffisante néanmoins pour en donner une idée claire. Michaux présente donc la distinction en ces termes :

- a. *Le penser [...] n'a pas de fluidité. Aucune fluidité. C'est la langue qui en a, qui fait cette coulée, régulière, commode, que l'on connaît, et qu'on lit sous le nom de pensée, et dont ainsi on prend connaissance... bien inexactement.* (III : 320)
- b. *Microphénomène par excellence, le penser, ses multiples prises, ses multiples micro-opérations silencieuses de déboîtements, d'alignements, de parallélismes, de déplacements, de substitutions (avant d'aboutir à une macropensée, une pensée panoramique) échappent et doivent échapper.* (III : 314)
- c. *C'est la nature unique du penser, sa vie à part, sa naissance soudaine, son déclenchement, son indépendance qui le tien à cent coudées au-dessus du langage à quoi il ne s'associe que peu, momentanément, que provisoirement, que malaisément.* (III : 320)

Le penser serait donc le lieu des idées, les vraies, où elles apparaissent encore dans la richesse de leurs infinies possibilités, variations et mutations en tous genres. La langue, à l'inverse, est constituée de *mots* : c'est une version tronquée de la pensée originelle, qui a été dépouillée d'une partie de sa richesse.

---

<sup>11</sup> *Les grandes épreuves de l'esprit*, 1966 (III : 313 – 428).



Surtout, cette dichotomie montre combien la phrase canonique et littéraire (le langage) n'est que le résultat d'un grand nombre d'opérations grammaticales ordinairement cachées (la pensée). Michaux admire surtout les aliénés, qui ne sont d'après lui que pensée pure, qui n'ont pas été contaminés par la construction ultérieure du langage :

- d. *Il [l'aliéné] peut revenir en arrière, se souvenir ; s'orienter en sa mémoire, en son entourage, en son avenir. Il peut penser. Il peut s'arrêter de penser. Il peut se remettre à penser. Il peut rapatrier ses pensées d'avant. Il peut résister à l'incontinence de pensée, il peut s'opposer aux pensées contradictoires. Il peut suivre les pensées à son gré, les ajuster, les réajuster, les faire dépendre, les intégrer. (III : 317)*

Pour l'homme commun, ce penser authentique apparaît, sinon perdu, au moins hors d'atteinte. Il serait vain, selon Michaux, de chercher à le retrouver à travers l'illusion de normes grammaticales :

- e. *Les liens grammaticaux, d'ailleurs souvent incorrects, ne doivent pas donner le change. Les liens profonds qui font l'union réelle manquent parce que manque le penser administrateur incessamment synthétisant et resynthétisant, le penser qui au cours de l'écrit envisage à mesure les diverses possibilités de la phrase et choisit. (III : 333)*

Au contraire, il croit la drogue capable de rendre, pour un instant, une certaine conscience de ces mécanismes primaires de la pensée, qui sommeillent toujours en l'homme mais nécessitent d'être brusqués : « La drogue démasque des opérations mentales [...] Il me faut les retrouver. [...] L'esprit est ainsi fait qu'il ne puisse se saisir lui-même [...] Il avait fallu l'insidieux dérangement par une drogue pour qu'enfin [...] je m'aperçoive vraiment d'une fonction si importante. » (III : 314).

L'homme, et a fortiori l'écrivain, ne devrait donc être pour Michaux qu'un « opérateur » (III : 313). La recomposition à partir des bribes du penser apparaît comme une entreprise consciente et laborieuse, qui nécessite d'avoir « l'action de la volonté qui va les diriger, les rattacher, les grouper, les essayer, les mettre de côté pour plus tard se les remémorer, les combiner, inlassablement les combiner [...] » (A : 71)

Il semble dès lors légitime d'envisager l'œuvre de Michaux comme une reconquête laborieuse de la faculté d'écrire non pas la langue, mais la pensée, d'en

montrer les étapes de confection. Les recueils mescaliniens revendiquent avec une clarté sans précédent cette sorte de quête sempiternelle du paradis perdu.

#### 4.3.2 Les piles en tant que manifestations de la pensée

Je voudrais maintenant montrer comment les descriptions du penser que donnent Michaux ne sont pas sans rappeler, par bien des aspects, les phénomènes de langue orale et de perturbations des énoncés qui ont été étudiés dans le présent travail, en particulier les piles paradigmatiques.

Au fil de ces réflexions, nous retrouvons donc la description, dans une langue qui n'emprunte pas à la linguistique sa terminologie scientifique, des propriétés et structures des piles paradigmatiques, de la macrosyntaxe, des perturbations du déroulé de l'axe syntagmatique (pas sous ces noms bien sûr), et d'autres notions encore, telles qu'elles seront théorisées par le G.A.R.S. à partir de 1979... soit 13 ans après Michaux.

Par exemple :

- a. *Tout est comme moléculaire dans la pensée. Petites masses. Apparition, disparition de petites masses. Masses en perpétuelles associations, dissociations, [...] Un schème apparaît, disparaît, réapparaît avec un léger changement, mais toujours net, disparaît de nouveau. (III : 320)*
- b. *Admirable mécanisme tel qu'il est possible [...] [de] faire un montage amélioré jusqu'à ce qu'après peut-être deux cents, ou mille essais, on obtienne un état provisoirement satisfaisant – ou définitif et enchanteur. [...] montage parfois qui se continuait pour rien, par jeu, par impossibilité de se retenir, comme un pianiste lancé fait et refait des gammes. (III : 322)*
- c. *L' « objet mental », ou schème, ou pensée s'accompagnant d'un schème [...] mais constamment en état de réorganisation (une réflexion est une réorganisation), faisait place à un ensemble légèrement différent, qui faisait place à un deuxième ensemble, qui faisait place à un troisième ensemble précis encore différent [...] Et ainsi, étourdi par le non-définitif de ces multiples reprises, et par l'impossibilité de s'arrêter à quelque-une [...]. (III : 321)*

Il est tentant de voir dans *a* la description des piles paradigmatiques (*petites masses*), leurs mécanismes d'ouverture et de fermeture (*apparition, disparition*) et les différents liens sémantiques que les couches peuvent exercer entre elles (*perpétuelles associations, dissociations*). Pour Michaux, elles sont un fait de la pensée, du mental, et

non de la langue, puisqu'elles rendent compte indifféremment de toutes les étapes et formes potentielles du texte sans en privilégier aucune.

Dans *b*, Michaux souligne que la recherche paradigmatique ouverte par les piles (les *montages*) est virtuellement infinie (*après peut-être deux cents, ou mille essais*), ce qui renvoie au principe d'arbitrarité des ruptures dégagé. En dépit du nombre de couches, la réussite d'un « mieux dire » n'est en rien garantie. Ceci paraît renvoyer spécialement aux piles de reformulation. À l'inverse, il envisage le cas des piles « pour elles-mêmes », spontanées, détachées de toute reformulation, et qui accumulent les couches comme un phénomène d'incontinence verbale, traduisant le mécanisme d'imagerie insatiable des piles à valeur d'apposition comme **E.V.I.[41]**.

L'extrait *c* décrit quant à lui des étapes de la pensée similaires au déroulement vertical des couches (*un ensemble légèrement différent, qui faisait place à un deuxième ensemble,...*). Michaux note que ces ensembles ne diffèrent parfois que légèrement, tout comme des couches de piles marquées par des répétitions lexicales changent peu leur nature syntaxique, comme en **E.II.1.[13 – 18]**. Il va jusqu'à préciser très justement qu'aucune de ces couches n'est plus légitime que les autres (*impossibilité de s'arrêter à quelqu'une*). Les niveaux de piles eux-mêmes sont décrits comme un « jeu de tiroirs dont il faut, semble-t-il, que les uns se ferment pour que d'autres s'ouvrent. » (III : 314)

Avec l'exemple *e* du point précédent Michaux, prône une macrosyntaxe sans la nommer directement, c'est-à-dire une pensée de la syntaxe évoluant à un niveau autre que les simples catégories grammaticales, qui, comme il le dit, ne sont pas suffisantes pour décrire l'union profonde et réelle des liens. En particulier, il a conscience des perturbations syntagmatiques de l'énoncé, et les termes *déplacements* ou *substitutions* préfigurent des notions macrosyntaxiques telles que la reprise, la dislocation, la projection, et bien d'autres. Dans *b*, Michaux utilise lui-même les préfixes *micro* et *macro* pour désigner deux niveaux différents de réalisation de la pensée.

Tous ces éléments concourent donc à l'idée que Michaux a une conscience aiguë des mécanismes syntaxiques qu'il convoque dans sa quête mentale, et qui ne sont autres que la plupart des phénomènes que nous avons traités dans ce travail. Pour lui,

ils constituent une voie d'accès privilégiée au penser, ayant pour but d'en ramener l'Idée jusque dans le pôle *langagier*, où elle peut être partagée avec le lecteur et procurer ainsi à Michaux le sentiment d'efficacité de l'énonciation qu'il recherche :

- d. *Mais ma phrase qui était ma nage à moi persistait, étant obscurément convaincu qu'en gardant le contact, fût-il défectueux, avec ce qui me passait par la tête et très peu par l'écriture, je devais tôt ou tard retrouver le souvenir dont je demeurais inexplicablement coupé.* (III : 332)

À travers ces grandes épreuves de l'esprit, cette quête du mental, Michaux paraît donc chercher une certaine paix dans les brisements syntaxiques. Mais le misérable miracle est-il garanti pour autant ? Pas entièrement à l'en croire, puisque la nature unique du penser s'associe mal au langage et à son excès de normes :

- e. *[...] les bouts de phrase ne vont pas l'un vers l'autre, [...] unités-falaises, qui ne s'aident pas l'un l'autre, ne s'unissent pas vraiment.* (III : 332)
- f. *Le penser, sans arriver à prendre du champ, se décharge en inutiles répétitions.* (III : 332)
- g. *[...] des ensembles que la phrase, eût-elle été parfaite, ne pouvait pas rendre, inhabituée à ce genre d'extraordinaire et que l'esprit percevait sans pouvoir s'en emparer.* (III : 336)

Michaux, intransigeant, n'hésite pas à déclarer sans ambages que la recherche langagière initiée aboutit souvent à un constat d'échec en demi-teinte :

- h. *Ce que ça peut être atroce, atroce en essence, je ne trouve aucun moyen de le dire et me sens comme un faussaire de l'essayer.* (II : 736)
- i. *J'ai l'air de rédiger non pas afin de m'approcher de la chose à dire, mais afin de m'en éloigner. Écrivant avec la plus grande application\*, j'aboutis invariablement à côté.* (III : 336)

Sans doute Michaux s'appuyait-il sur sa propre expérience en la matière lorsque, au sujet de la linguistique, il déclara à Vera Mihailovich-Dickman le 22 septembre 1979, plus de vingt ans après les premiers essais à la mescaline :

- j. *« J'ai remarqué que dans les travaux entrepris selon cette discipline il y a du bon... et de l'inefficace. »* (2016 : 150)

---

## 5. Conclusion et élargissement

---

Ce mémoire est né d'un double intérêt : l'un, littéraire, pour Michaux. L'autre, scientifique, pour l'étude de la syntaxe. La lecture de l'article sur l'oralité poétique (Claire Blanche-Benvéniste, 1991) m'a montré une voie pour lier ces deux intérêts et les amener à enrichir leur description mutuelle. L'approche retenue a toutefois été celle de la syntaxe uniquement dans un premier temps, dont un cas très riche était donné chez Michaux : les piles paradigmatiques. J'ai présenté, à ce titre, la position du G.A.R.S., dont les études étaient à la base de ma méthode. J'ai également survolé les avantages que représente la syntaxe de l'oral, tant pour le pôle grammatical, en l'incitant à revoir les notions de *fautes* et à envisager la description de tous les effets de langue, que pour le pôle littéraire, en montrant par la schématisation du corpus qu'elle est adaptable à la langue écrite, dont elle aide à résoudre les ambiguïtés.

Le cas des écrits de la drogue m'est apparu comme un champ de réflexion particulièrement fertile, puisqu'il est encore le sujet d'un débat critique. Comme celui-ci est essentiellement littéraire, je suis convaincu de la contribution que peuvent apporter des démarches d'analyses grammaticales menant à des résultats concrets.

En exposant ma méthodologie, j'ai tâché d'adopter au mieux une rigueur et une objectivité essentielles à toute démarche linguistique. La présentation progressive des notions a, je l'espère, permis au lecteur de saisir avec une acuité croissante les mécanismes complexes qui construisent la richesse des piles paradigmatiques, et donc du style de Michaux à travers ce cas de syntaxe. En axant ma méthodologie sur les cas complexes, j'ai mis en place une démarche systématique pour essayer de lever ces difficultés en montrant : en quoi le passage mettait à mal ma méthodologie et la grammaire ; quelles études du G.A.R.S. permettaient d'adresser ce problème ; en quoi les exemples de mon corpus étaient différents (ou non) des cas de langue orale ; quelles adaptations méthodologiques ils nécessitaient ; surtout, entre les multiples interprétations possibles, laquelle choisir (s'il faut choisir) et pourquoi. Pour répondre aux particularités de mon corpus, je n'ai pas hésité à distinguer ma démarche de celle

du G.A.R.S. sur plusieurs points, notamment par l'élaboration d'une typologie spécifique en guise de synthèse au deuxième chapitre. La distinction de trois phénomènes typiques des piles chez Henri Michaux (les emboîtements-déboîtements, les lourdeurs syntagmatiques croissantes et les répétitions lexicales) sont un exemple de ces particularités. J'espère avoir ainsi montré l'importance du travail d'adaptation des outils en amont des analyses.

Par celles-ci, j'ai pu affiner avec une objectivité scientifique la description des mécanismes des piles paradigmatiques de Michaux perçus durant les phases antérieures. Les tableaux statistiques, surtout, ont dressé les grandes lignes de l'évolution du phénomène dans une perspective chronologique. Il a ainsi été montré que le recours aux piles paradigmatiques était un fait constant dans la langue littéraire de Michaux, mais que ce phénomène atteignait son paroxysme dans les recueils mescaliniens, où des faits de langue tels que foisonnement des couches et prépondérance de la reformulation rendent compte de l'action mentale des psychotropes. Ce faisant, j'espère avoir enrichi le débat critique présenté initialement.

Enfin, j'ai pu élargir le travail par une réflexion toute personnelle en soulignant les nombreux cas où Michaux semblait fournir une réflexion métalinguistique et décrire, avec ses propres mots, les piles paradigmatiques, entre autres éclatements syntaxiques dans son écriture. En rapprochant ces piles paradigmatiques et les autres faits de syntaxe du pôle mental d'après Michaux, j'ai esquissé une façon de recourir aux analyses grammaticales et aux résultats qu'elles donnent pour appuyer un discours au croisement entre l'interprétation d'auteur et la philosophie du langage.

Ces résultats ne m'empêchent toutefois pas d'être critique envers ma méthode, et d'en déduire quelques faiblesses. J'ai surtout retenu l'importance de varier les échelles d'analyse. Ainsi, il aurait sans doute fallu pousser le traitement des niveaux micro- et macrosyntaxique à l'ensemble du texte, et non uniquement aux piles, pour aborder plus efficacement la question de la construction textuelle. L'on pourrait encore envisager des études à l'échelle de la couche et non plus seulement de la pile. J'en vois deux exemples d'application concrète. Le premier serait de doubler l'analyse syntaxique

d'une approche lexicologique, notamment dans le cas des glissements lexicaux mentionnés au point 2.7.3. L'autre serait de s'attarder sur les modifications qu'induit, dans les piles, le passage de la prose à la versification. Le bref aperçu que j'en ai donné, notamment la congruence structurelle entre couches de piles et vers et la prépondérance des rections nominales dans les poèmes en vers libres, est sans aucun doute insuffisant.

D'un point de vue littéraire enfin, il serait envisageable de chercher des embryons ou des reliquats de la dialectique du langage et de la pensée en dehors des recueils mescaliniens. Cette réflexion ne concerne-t-elle que les écrits sur la drogue, et se clôt-elle nécessairement avec *LGEDLE* ? Des stigmates de l'expérience hallucinogène et d'une certaine désillusion illocutoire sont-ils perceptibles dans l'après-drogue ?

On n'a sans doute pas fini de chercher de nouvelles couches du « paradigme Michaux ».

---

## 6. Bibliographie

---

### Sources primaires

- MICHAUX, Henri (1998), *Œuvres complètes*, tome 1, Bibliothèque de la Pléiade, édition établie par Raymond Bellour, Paris, Gallimard.
- MICHAUX, Henri (2001), *Œuvres complètes*, tome 2, Bibliothèque de la Pléiade, édition établie par Raymond Bellour, Paris, Gallimard.
- MICHAUX, Henri (2004), *Œuvres complètes*, tome 3, Bibliothèque de la Pléiade, édition établie par Raymond Bellour, Paris, Gallimard.
- MICHAUX, Henri (2016) : *Donc c'est non*, correspondance établie par Jean-Luc Outers, de 1931 à 1984, Paris, Gallimard.

### Sources secondaires

- **Travaux du G.A.R.S.**

- BENZITOUN, Christophe, DISTER, Anne, GERDES, Kim, KAHANE, Sylvain, PIETRANDREA, Paola, et alii (2010) : « Tu veux couper là faut dire pourquoi – Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé », in *Congrès mondial de linguistique française*, New-Orleans, États-Unis, 2075-2090.
- BILGER, Mireille (1995), « J'ai une douleur dans la cuisse mais pas là », in *Recherches sur le français parlé* n°13, 33-43.
- BILGER, Mireille (1999), « Coordination : analyses syntaxiques et annotations », in *Recherches sur le français parlé* n°15, 255-272.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », in *Langue française* n°89, L'Oral dans l'écrit, sous la direction de Daniel Luzzati, 52-71.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire (1995), « Le semblable et le dissemblable en syntaxe », in *Recherches sur le français parlé* n°13, 7-32.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire, BOREL, Bernard, DEULOFEU, José, DURAND, Jacques, GIACOMI, Alain, LOUFRANI, Claude, MEZIANE, Boudjema, PAZERY, Nelly (1979), « Des grilles pour le français parlé », in *Recherches sur le français parlé*, n°2, 163-206.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire, JEANJEAN, Colette (1987), *Le français parlé : transcription et édition*, Paris, Didier Érudition.



BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine, VAN DEN EYNDE, Karel (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, DEULOFEU, Henri-José, MARTIN, Philippe (2008), *Pour une syntaxe sans ellipse*, Publication de l'université de saint Etienne.

GERDES, Kim, KAHANE, Sylvain (2009), « Speaking in piles : Paradigmatic annotation of a French spoken corpus », in *Corpus Linguistics 2009*, Liverpool.

- **Critiques d'Henri Michaux**

BELLOUR, Raymond (2011), *Lire Michaux*, Paris, Gallimard.

BENGUIGUI, Isabelle (2018) : « Le corps-écriture dans l'œuvre de Franz Kafka et du premier Henri Michaux », in *Recherches germaniques*, [En ligne], 48 |, mis en ligne le 05 février 2019, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rg/493>.

GOUTTEFANGEAS, Maud (2010), « Le drame optique d'Henri Michaux. L'expérience hallucinogène et le music-hall dans *Misérable Miracle* et *L'Infini turbulent* », in *Littérature*, n°157/1, Armand Collin, Paris, 67-79.

OUVRY-VIAL, Brigitte (1989), *Henri Michaux*, coll. « Qui êtes-vous ? », Lyon, La Manufacture.

PIC, Muriel (2016) : « Par la voie des nerfs : Henri Michaux et les psychotropes », in *Mouvements*, n°86, Paris, La Découverte, 142-150.

- **Autres**

GRÉVISSE, Maurice, GOOSSE, André (1980), *Nouvelle grammaire française*, Paris, Duculot.